Huitième année. — N° 321 On s'abonne aux Bureaux du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS et dans tous les Bureaux de Poste SAMEDI 6 JUIN 1914

ABONNEMENTS

France . . . . Un an. 6 fr.
Étranger . . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

France . . . . 10 centimes
Étranger . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

France . . . . Un an. 6 fr.
Étranger . . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

France . . . . 10 centimes
Étranger . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

SOMMAIRE

Pour l'avenir du ménage, Jane Misme.
Notes d'actualité : **La course du flambeau**, Odette Bussard.
Monument Juliette Dodu.
Pour le Suffrage des Femmes : **Le Congrès de Lyon**, Pauline Rebour.
Les **Femmes dans l'enquête de la dotation Carnegie sur la guerre des Balkans.**
Les **Gagne-Pain de la Femme** : **La Posticheuse**, Mireille de Mongival.
Le **Mouvement féministe.**
On nous écrit.
Les **Livres**, Alice Berthet.
Feuilletons : **Feuillets de livres** : **Les Jeunes Filles d'aujourd'hui**, Mlle Gaybaud.
La Femme doit-elle travailler ? Jean Pain.

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.

La directrice reçoit le mercredi après-midi.

Pour l'avenir du ménage

Le Congrès des œuvres laïques du trousseau se tenait la semaine dernière à la « Ligue de l'enseignement ». On y parla naturellement beaucoup ménage. Et M. Léon Robelin, secrétaire général de la Ligue, célébra par un très beau discours le rôle de la femme dans la famille. Il parlait à des femmes, les œuvres du trousseau s'adressent à des jeunes filles ; et, par toute la France, à tous les degrés de l'enseignement, un feu sacré court en faveur du devoir familial des femmes. C'est excellent. Mais, quand on y songe, on ne laisse point d'être étonné de cette croisade. Eh ! quoi, tant de soucis, tant d'efforts pour prêcher une doctrine si vieille, si naturellement admise, un culte si unanimement pratiqué, transmis sans relâche des mères aux filles depuis les siècles des siècles ! Que la femme ait envers son mari et ses enfants un devoir de sollicitude morale et matérielle, c'est une éternelle vérité ; les petites l'apprennent en apprenant à dire papa, maman. Et le pompeux appareil avec lequel on l'apporte aujourd'hui, comme une grande merveille, aux jeunes filles et aux femmes a quelque peu l'air d'un système à enfoncer les portes ouvertes.

D'où vient tant de zèle qui semble superflu ? Il n'est point sans intérêt d'en démêler l'origine.

C'est dans le féminisme qu'il faut d'abord chercher.

Le féminisme en réclamant, pour les femmes, le droit de s'occuper d'autre chose que de leur mari, de leurs enfants, de leur maison n'a jamais prétendu les soustraire à leur tâche d'épouse, de mère, de ménagère. Il se devait, comme agent du progrès, de s'appliquer à les perfectionner dans ce rôle ; en même temps il lui fallait le leur rendre plus facile afin de les en libérer partiellement au profit des autres tâches qu'il leur reconnaissait le droit de choisir. C'est ainsi que les femmes savantes modernes ont fait de la « mesnagerie vile et abjecte » méprisée par Montaigne, la triomphante science ménagère, reine de l'enseignement féminin actuel.

Cette science cependant ne serait point, comme elle l'est, déifiée, pour les simples raisons que je viens de dire. Elle serait entrée et restée à un rang modeste, discrètement, dans la pédagogie. Elle est montée au premier plan par l'effet de sentiments divers également nés du mouvement féministe. Elle est devenue, chose amusante, une sorte de machine de guerre à l'usage, à la fois, des féministes et de leurs adversaires. Les uns la servent avec ostentation en réponse aux autres qui les accusent de vouloir détruire le foyer ; et les autres la servent avec non moins d'éclat en vue de ramener exclusivement la femme au foyer. Une troisième catégorie d'apôtres ajoute à ce succès : ce sont les peureux qui, sans opinion offensive contre l'évolution féminine, redoutent quand même ses conséquences pour la famille. En un mot on invite si fort les femmes à aimer et à servir le foyer : d'une part parce qu'on les croit en danger de s'en détacher ; et en face, parce qu'on veut prouver qu'il n'en est rien.

Faut-il se plaindre de ces campagnes en elles-mêmes un peu vaines ? A quoi bon. Si elles n'ajoutent rien au sentiment féminin si naturel du devoir familial, si elles n'apprennent point ou guère mieux aux jeunes filles la science ménagère que ne le feraient trois mois de pratique dans un vrai ménage, elles auront eu au moins pour résultat de relever, dans l'opinion publique, les travaux domestiques, et peut-être, de préluder à la formation de vraies professionnelles du métier domestique. Laissons donc les apôtres, tous les apôtres suivre leurs inspirations ; ce qui se fait pour le bien n'est jamais perdu.

S'il faut reprocher quelque chose à ceux-ci, c'est non point leur action, mais leurs omissions. Car écoutez-les : ils n'envisagent que la moitié de leur tâche. Prêcher l'amour et le service de la famille aux femmes, c'est bien, c'est insuffisant. On l'a fait de tout temps. Et malgré les prodiges du dévouement féminin, de tout temps des familles se sont misérablement perdues. Et, d'une manière générale, l'institution de la famille, si elle n'a point périclité, comme on le dit trop et faussement, n'a que peu progressé. C'est qu'il n'est pas vrai que toute la tâche de l'ordre, du perfectionnement moral de la famille repose sur la femme ; il n'est pas vrai que son influence suffise à créer l'harmonie du foyer, à former l'âme des enfants ; il n'est pas vrai que les vertus domestiques de l'homme naissent, par l'effet de l'hymen, des vertus de la femme. En vain la femme sera l'épouse, la mère, la ménagère parfaite, si l'homme continue à n'apporter dans l'union qu'une conscience imparfaite de sa responsabilité, s'il n'y entre qu'avec le sentiment de son omnipotence.

En vain, ouvrière ou bourgeoise l'épouse s'évertuera à rendre le logis charmant, si le mari a pris, dans sa vie de garçon, l'habitude de la débauche et l'opinion que les licences de mœurs des hommes même mariés sont sans importance. Préparez de bonnes épouses et de bonnes mères, mais craignez de voir se décourager, se gâter les meilleures auprès du mauvais époux et du mauvais père. Il serait temps vraiment de songer à fonder aussi des œuvres tout exprès pour former l'homme à son rôle dans le ménage et l'éducation des enfants.

Jane Misme.

NOTES D'ACTUALITÉ

La course du flambeau. — « Mais oui, m'a dit la jeune fermière que je venais de reconnaître à son entrée dans mon compartiment, je m'habitue à mon métier. J'avais pourtant juré que je ne serais jamais cultivatrice, mais je m'y suis mise tout de même, et puis, n'est-ce pas, *il y a du changement, une femme est plus heureuse qu'autrefois dans une maison.* »

La somptueuse campagne normande filait encore aux portières du wagon lorsque je m'y trouvai avec une autre compagne de voyage : une fermière encore, mais âgée, celle-ci, avec une jolie petite figure de pomme cauchoise sous le bonnet de crêpe de là-bas.

Une longue histoire ne peut pas être gaie d'un bout à l'autre. La sienne l'a laissée assombrie, malgré l'éclair qui luit par instant au fond de ses yeux. De ses *onze* enfants plusieurs sont morts, et, de sa « vingtaine », comme elle dit négligemment, de petits-enfants elle n'est point sans tirer quelques nouveaux sujets d'anxiété. C'est une cultivatrice modèle, je connais bien le goût de son beurre ; pourtant, elle n'est point sans appréhension devant les perfectionnements modernes et, surtout, elle *voit* les difficultés économiques croissantes de la vie rurale. « On est bien malheureux à présent à la campagne, on ne peut plus trouver de monde, *et tout est bien difficile auprès d'autrefois.* »

Il y a là de quoi embarrasser celui qui passe, les oreilles honnêtement ouvertes à la recherche de la vérité. Quoi, dans le même temps et dans le même pays voici, de deux femmes du même milieu, les opinions si différentes et présentées toutes deux comme un truisme si évident qu'il n'a même pas besoin d'être prouvé ? Qu'est-ce à dire ? Le flambeau symbolique qu'une génération passe à la suivante — et qui est plus particulièrement l'héritage direct des femmes — s'éteint-il, comme le dit la vieille fermière, ou flamboie-t-il mieux, ainsi que l'assure la jeune ?

Il flamboie, et c'est celle-ci qui a raison, j'ai fini par le comprendre. Seulement, entre cet optimisme et ce pessimisme il faut, pour choisir avec certitude, faire la part de l'âge inégal de mes interlocutrices, qui, lui, fait toute la différence.

Ce n'est pas d'hier que l'on sait que le signe le plus certain de la vieillesse, c'est le regret du passé :

> « De mon temps
> Oui vraiment ;
> Tout était mieux qu'à présent. »

On l'a dit en prose, en vers, et en musique, et c'est toujours vrai... pour celui qui le dit. Inutile de chercher d'autres raisons au pessimisme de la vieille fermière, lassée par la vie et le travail et, d'ailleurs, assez justement inquiète d'une des *conséquences* du progrès : la crise rurale. Mais la paisible satisfaction de la jeune femme contente de son sort ne se justifie point uniquement par l'optimisme de son âge et de son état et, si elle est éblouie, c'est que le flambeau est réellement éblouissant. Oui, *une femme est mieux dans sa maison qu'autrefois* et ce n'est pas seulement parce qu'elle fait son beurre à l'écrémeuse et à la baratte centrifuge, qu'elle désinfecte son poulailler à propos, s'éclaire à la lumière électrique et fait ses couteaux avec un appareil. C'est parce qu'il y a quelque chose d'autre de changé dans les profondeurs de la vie sociale dans l'air même qu'elle respire.

Il ne faut pas être bien vieux pour se souvenir de la presque absolue autocratie du père de famille fermier. On appelait, dans ce temps-là, la fermière : la maîtresse. Elle ne l'est vraiment devenue que depuis que ce vieux mot s'est perdu. Aujourd'hui, elle ose élever la voix autre part que dans la cuisine où elle servait les hommes debout et mangeait avec les femmes, à part. Elle peut discuter sur la conduite des affaires, l'éducation de ses enfants, leur établissement ; elle a souvent sa part personnelle des bénéfices de l'exploitation : elle est, enfin, quelqu'un, l'associée.

On cite, à présent — et c'est ma vieille fermière qui m'en a fait la preuve — un homme qui tient encore sa femme dans la dépendance d'autrefois. On admire — c'est encore elle qui m'a fourni l'argument — une veuve qui ose entreprendre une dure profession comme celle du minotier et y réussir à force de courage et d'énergie ; *comme un homme*, mieux que certains.

Oui, le flambeau brûle haut et clair. Mais pensez-vous quelquefois, mes sœurs, que c'est parce que d'autres femmes, que vous n'aimez guère, l'ont patiemment avivé de leur haleine ?

Odette Bussard.

Monument Juliette Dodu

La tâche entreprise depuis plus de quatre ans, par les membres du Comité, va enfin être couronnée de succès.

Grâce à la générosité de Mme la duchesse d'Uzès qui — après avoir exécuté l'œuvre de talent que l'on connaît — voulut bien parfaire la somme insuffisante de quinze cents francs, dont nous disposions, l'existence de la statue était assurée.

Mais il restait à lui élever un socle, sur la place de Bièvres où le monument va être érigé.

La direction des Télégraphes nous a permis de réaliser notre rêve en versant dans la caisse de souscription la somme de 517 fr. 50, montant d'un reliquat provenant de la collecte faite au moment de la mort de Mlle Dodu, parmi les membres du personnel des Télégraphes.

Le Comité est heureux de remercier ici M. Frouin, directeur du service des Télégraphes de la Seine, et M. Boulanger, secrétaire de ce service, à l'intérêt sympathique desquels nous devons ce don généreux.

Ajoutons aussi que Mme Odilon Redon, sœur de Mlle Juliette Dodu, nous a remis la somme de deux cents francs, et que la municipalité de Bièvres, sur l'aimable proposition de M. Mignotte, maire, a voté, en même temps que l'emplacement de la statue, l'achat d'une grille protectrice, ce qui équivaut également à une souscription de deux cents francs.

Enfin, ainsi que nous l'avions dit tout d'abord, M. Dommée, architecte à Nantes, et parent de Mlle Dodu, veut bien prendre à sa charge les démarches et le travail personnels qui lui incomberont pour sa part de tâche gracieusement proposée.

La fête d'érection aura lieu à Bièvres au mois de juillet. Tous les souscripteurs recevront, en temps utile, une convocation, avec les renseignements nécessaires.

Mais d'ores et déjà nous tenons à remercier, par l'organe de *La Française* — où fut créé notre Comité — ceux et celles qui nous ont aidées, encouragées, dans notre entreprise, destinée à glorifier le patriotisme féminin.

N. B. — Nous avons reçu de Mlle Léontine Pennetier, femme de lettres à La Ferté-Reuilly (Indre) la somme de 2 francs.

Nous avisons nos abonnés de l'Étranger dont l'abonnement échu avant le 30 avril 1914 n'a pas été renouvelé, que l'envoi du journal leur est interrompu.

POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

LE CONGRÈS DE LYON

Le Congrès qui s'est tenu les 31 mai et 1er juin fut un succès et montre combien l'U. F. S. F. est vivante, décidée à une action méthodique et raisonnée. La réception que notre Groupe lyonnais avait préparée aux délégués fut pleine de cordialité, et grâce à leurs efforts à tous et en particulier à ceux de Mme Calzan, de Mme Savy et de Mme Victor, tout fut parfaitement organisé, pour prouver à l'opinion publique que ce n'est pas seulement dans leur ménage que les femmes savent être économes et prévoyantes.

Les trois séances où les déléguées furent assidues, furent suivies avec intérêt par un nombreux public qui se pressait dans la salle du Palais de la Bourse, mise à notre disposition. Les discussions animées et courtoises que notre présidente, Mme de Witt-Schlumberger dirigeait avec la douce autorité que nous aimons en elle, furent vraiment instructives pour tous et témoignèrent d'une réelle bonne volonté et d'un grand souci de faire œuvre utile.

⁂

Mme de Witt-Schlumberger remercia la municipalité lyonnaise de tout ce qu'elle avait bien voulu faire pour notre Congrès et que *La Française* a déjà annoncé ; la presse, qui devait rendre compte de nos travaux ne fut pas oubliée et après que Mme Blache-Calzan eut souhaité la bienvenue aux congressistes, les travaux commencèrent.

Le rapport général sur le travail des groupes fut fait par Mme Brunschvicg. Il est vraiment réconfortant de voir comme le mouvement étendu à toute la France conserve son unité de pensée, de direction et comment les 80 groupes de l'U. F. S. F. collaborent vraiment à une œuvre commune en plein accord avec le Comité central. Et quand les délégués présents apportèrent au rapport de notre Secrétaire générale quelque rectification, ce fut pour dire que depuis le mois de mars, de nouveaux progrès avaient été faits, que là où on avait annoncé 200 adhérents, il y en avait 350 et que par conséquent, le progrès était continu.

⁂

Intervention de l'Union dans les conflits économiques. — Le rapport si mesuré, si nettement documenté de Mme Marguerite Martin, paraîtra au Bulletin officiel de l'Union. La discussion qui le suivit témoigne d'une part le légitime souci de garder à l'U.F.S.F. la neutralité qui fait sa force et d'autre part le désir que toutes, travailleuses ou, « bourgeoises » nous avons de secourir les femmes, lorsqu'elles sont opprimées parce que femmes.

Les conclusions et vœux suivants furent adoptés :

« Pour nous résumer, nous admettons comme indiscutable que l'Union ne doit pas se reconnaître le droit de susciter la formation de syndicats ; elle ne doit pas non plus se reconnaître le droit de soulever une grève ni de la diriger ; elle ne peut pas se substituer à l'action syndicale.

« Mais elle estime nécessaire :

« 1° D'inviter ses membres à étudier les questions économiques ; 2° d'engager les groupes à organiser une caisse de solidarité ouvrière ; 3° de se dresser à côté de l'ouvrière toutes les fois que celle-ci est victime d'une injustice provenant des préjugés de sexe. Elle estime qu'en aucun cas, elle ne doit laisser opprimer le droit de la femme en tant qu'être humain, parce que c'est pour elle une question de vie et une question de dignité ».

⁂

Education civique des femmes. — Mme Misme n'ayant pu se rendre à Lyon, le Comité central m'avait, dans sa séance du 27 mai, chargée de faire le rapport sur la deuxième question à l'ordre du jour du Congrès.

Après une discussion qui prouva l'intérêt que les féministes accordent à l'enseignement civique féminin, les vœux suivants furent adoptés :

Le Congrès de l'Union française pour le Suffrage des Femmes,

Considérant :

1° Qu'un enseignement civique, semblable pour les filles et pour les garçons, est inscrit au programme des écoles primaires élémentaires et supérieures ;

Que l'histoire — et plus particulièrement celle du XIXe siècle — est au programme de l'enseignement féminin à tous les degrés ;

Que des notions de droit et d'économie politique sont données aux élèves de toutes les écoles primaires supérieures et que le droit usuel est également enseigné dans les lycées et collèges de jeunes filles ; qu'un enseignement semblable est donné dans les Écoles pratiques de commerce et d'industrie ;

2° Qu'au point de vue pratique, les matières d'enseignement qui ont une sanction dans les examens sont, forcément placées au premier plan par les professeurs, les élèves et les familles ;

3° Qu'il importe que rien ne vienne détruire dans l'enseignement la notion d'égalité des sexes, qui est à la base de la doctrine féministe ;

4° Que l'enseignement civique n'a toute sa valeur éducative que s'il est considéré, dans les écoles de filles et dans les écoles de garçons, comme essentiel pour l'avenir de notre pays et que son importance apparaîtra d'autant mieux que ceux et celles qui le donnent et le reçoivent y voient une préparation directe au rôle de citoyen ou de citoyenne ;

Emet les vœux suivants :

1° Que l'instruction civique proprement dite, soit inscrite au programme de l'enseignement secondaire (filles et garçons) ; que dans toutes les villes où la chose sera possible, on fasse appel à une personne spécialisée dans la science du droit pour l'enseignement de l'Instruction civique ;

Que toutes les fois que des cours post-scolaires seront organisés pour compléter sur ce point l'œuvre de l'école, ces cours soient destinés aussi bien aux filles qu'aux garçons et, qu'en tout cas, jamais l'enseignement dit ménager, quel que soit son intérêt, ne puisse être considéré comme l'équivalent pour les jeunes filles de l'enseignement civique donné aux jeunes gens ;

Que toutes les fois que des cours post-scolaires professionnels seront organisés, ils soient toujours complétés par des cours de législation ouvrière pour les ouvrières et de droit commercial pour les employées de commerce ;

2° Que dans tous les examens de l'enseignement primaire et secondaire, une épreuve spéciale — écrite ou orale — soit réservée à l'enseignement civique ; que des démarches en ce sens soient faites auprès du Conseil supérieur de l'Instruction publique et du Ministre et qu'en attendant une mesure générale, les inspecteurs d'Académie et les inspecteurs primaires prient les examinateurs qui interrogent en histoire ou en morale de toujours poser une question d'instruction civique aux candidats et candidates ;

3° Que les revues pédagogiques soient priées par leurs abonnées institutrices ou professeurs, de ne jamais donner des textes de devoirs où l'on affirme l'infériorité intellectuelle ou sociale de la femme ;

Que les manuels (morale, lecture, histoire) mis entre les mains des élèves ne soient pas antiféministes dans leurs exposés ou leurs conclusions ;

4° Que la propagande féministe s'exerce avec plus de force auprès des femmes et des hommes qui enseignent ; qu'elle s'exerce surtout auprès de celles qui, à tous les degrés, dans les écoles normales primaires ou écoles normales supérieures, forment les futurs professeurs et les futures institutrices, afin que, persuadées de la valeur de l'éducation civique que les programmes les obligent à donner, toutes, maîtresses et élèves d'aujourd'hui et de demain, préparent vraiment des citoyennes capables de comprendre leur rôle et d'accomplir la tâche que nous réclamons pour elles.

On ajouta le vœu suivant : « Que les groupes de l'U. F. S. F. avec le concours des hommes et des femmes compétents, organisent des conférences d'éducation civique pour les femmes en vue de les instruire à cet égard et aussi de former des conférencières pour la propagande suffragiste ».

⁂

Action parlementaire. — Mme Brunschvicg exposa au Congrès comment la plupart des sociétés suffragistes s'étaient entendues pour une démarche commune auprès des Députés pour la reprise du rapport de M. Ferdinand Buisson. Elle lit la lettre ci-dessous dont le texte est unanimement approuvé par le Congrès.

Paris, le 1er Juin 1914.

Monsieur le Député,

La question du suffrage des femmes, et plus particulièrement du suffrage municipal, a été soumise à la Commission du Suffrage Universel des deux dernières législatures.

Après avoir étudié le rapport de M. F. Buisson sur la proposition de loi déposée en 1906 par le regretté M. Dussaussoy, la Commission du Suffrage Universel s'est, par deux fois, déclarée favorable aux conclusions de M. F. Buisson, tendant à accorder aux femmes l'électorat et l'éligibilité pour les Conseils Municipaux, les Conseils d'Arrondissement et les Conseils Généraux.

La précédente législature, dans sa séance du 3 février 1914, avait mis la question à l'ordre du jour, mais les circonstances n'ont pas permis que ce rapport soit discuté avant la séparation de la Chambre.

Pour éviter que le rapport Buisson ne devienne caduc, il faut qu'il soit repris, par vingt députés au moins, dans les quinze premiers jours de la session parlementaire qui va s'ouvrir.

Connaissant, Monsieur le Député, vos sentiments de justice et vos opinions libres de préjugés, nous espérons que vous voudrez bien donner votre adhésion à la pétition suivante :

« *Les soussignés, conformément à l'article 18 du règlement, demandent le renvoi à la nouvelle Commission compétente, du rapport déposé par M. Ferdinand Buisson, au nom de la précédente Commission du Suffrage Universel, sur la proposition Dussaussoy.* »

Si telle est votre intention, nous vous serions donc très obligés, Monsieur le Député, de signer la carte ci-jointe et de l'adresser, au plus tôt, à M. Justin Godart, député du Rhône.

Veuillez croire, Monsieur le Député, à nos sentiments de vive reconnaissance.

Conseil National des Femmes Françaises.
Amélioration du Sort de la Femme.
Alliance Universelle des Femmes pour la Paix par l'Education.
Association des Femmes de Saône-et-Loire.
Congrès Permanent du Féminisme International.
Fédération Féministe Universitaire.
Fédération Féministe du Sud-Est.
Groupe Féministe de Saintes.
Ligue d'Electeurs pour le Suffrage des Femmes.
Société Féministe du Havre.
Société Féministe de Vienne.
Union Française pour le Suffrage des Femmes (Fédération suffragiste Nationale).
Union Fraternelle des Femmes.
Vie Féminine.

⁂

Mme Brunschvicg donne ensuite connaissance du vœu suivant, émis par le Congrès de la *Ligue des Droits de l'Homme*, dans sa séance du 30 mai, à Lille : « Le Congrès de la Ligue des Droits de l'Homme a émis le vœu qu'en attendant la proclamation de l'égalité politique des sexes, dont la Ligue affirme à nouveau le principe, le Parlement accorde aux femmes le droit de vote et l'éligibilité pour les élections des conseils municipaux, d'arrondissement et généraux, et dans un délai tel que le droit nouveau puisse s'exercer lors des prochaines élections municipales. »

Le Congrès vote immédiatement la motion suivante qui sera adressée à la Ligue des Droits de l'Homme.

« Le Congrès de l'U. F. S. F. enregistre avec joie le vote de la Ligue des Droits de l'Homme, et pour cette nouvelle marque de sympathie active lui adresse l'expression de sa profonde reconnaissance.

« L'Union saisit cette occasion pour saluer avec émotion la mémoire de Francis de Pressensé, pour applaudir avec enthousiasme le nom de Ferdinand Buisson.

⁂

Le Congrès est saisi ensuite d'un texte de vœu concernant le suffrage féminin.

Il le vote et décide que ce vœu sera transmis ainsi à M. Justin Godart :

« Le Congrès national de l'U. F. S. F. réuni à Lyon le 1er juin, envoie à M. Justin Godart, ses sentiments de profonde reconnaissance pour l'appui qu'il veut bien lui apporter à la Chambre et l'assure de toute sa confiance et de toute sa sympathie.

« Le Congrès prie M. Godart de bien vouloir transmettre à la Commission compétente le vœu émis par le Congrès et qui est ainsi conçu :

⁂

« Le Congrès de l'U. F. S. F. s'adresse en toute confiance à la nouvelle Chambre pour obtenir d'elle, conformément aux principes de la justice et aux leçons de l'expérience, le vote immédiat de la proposition de loi Dussaussoy-Buisson, de telle façon que les citoyennes françaises puissent participer aux élections municipales de 1916. »

⁂

Sur la proposition de Mme Boust et de M. Busquet, le vœu suivant est adopté :

« Le Congrès est d'avis que le Comité Central organise par l'intermédiaire des Groupes de l'Union, une grande pétition nationale en faveur du suffrage des femmes ; il invite le Comité central à organiser cette pétition en temps utile, pour qu'elle puisse donner des résultats complets au moment de la discussion au Parlement de la proposition de loi Dussaussoy-Buisson. »

Mme Valentine Thomson ayant fait remarquer qu'il serait excellent que chaque député soit informé du nombre de signatures recueilli dans sa circonscription, le Comité Central cherchera le moyen de réaliser cette idée qui peut avoir d'excellents résultats.

⁂

M. Raoul Rebour fait un appel à tous les délégués pour que de nouveaux vœux suffragistes soient demandés aux Conseils municipaux, d'arrondissement et généraux. Sa proposition est soutenue par M. Gourju, ancien sénateur du Rhône.

⁂

Mme Brunschvicg propose de remettre à M. Herriot, maire-sénateur, une motion par laquelle l'U. F. S. F, demande au Sénat de voter le plus tôt possible les lois qui ont été acceptées par la Chambre : 1° sur le travail de nuit des enfants ; 2° sur le minimum de salaire des ouvrières à domicile. La proposition est adoptée.

⁂

Entente des sociétés suffragistes. — Mme Brunschvicg expose au Congrès les projets d'entente entre les sociétés ayant à leur programme le suffrage des femmes. Elle lui demande de dire au Comité Central quelle attitude celui-ci devra avoir sur cette question. Après discussion, et après que Mme Séverine eut plaidé la cause d'une entente occasionnelle et qui laisserait aux différents groupements toute leur autonomie, le Congrès émet le vœu suivant, sur la proposition de M. Busquet et de Mme Clément :

» Le Congrès est d'avis de favoriser toute entente avec les autres sociétés ayant à leur programme le suffrage des femmes, qui ne porterait aucune atteinte à l'autonomie de l'Union. Il fait confiance au Comité Central en ce qui concerne les moyens à employer ».

⁂

Elections au Comité Central. — Sont élus au Comité Central : Mmes Marya Chéliga, Gemalhing, Girard, Méo, Mirabaud, Misme, M. Raoul Rebour, Mlle Sommer, Mme Thuillier-Landry, Mlle Valentine Thomson.

Elections à la Commission de Contrôle. — Sont élus : Mlle Bassan, MM. Patin et Westphal.

⁂

Sur la proposition des déléguées des Bouches-du-Rhône, auxquelles se sont jointes un grand nombre de congressistes, la motion suivante est adoptée aux applaudissements prolongés de l'assistance :

« Le Congrès, considérant que Mme Brunschvicg, non contente d'avoir, en d'innombrables voyages à travers la France entière, suscité la formation de la plupart des groupes, a assumé, au prix d'un labeur formidable, l'administration quotidienne de notre fédération et les soucis des démarches essentielles auprès des pouvoirs publics ;

« Estime que c'est pour le Congrès national un devoir d'élémentaire gratitude de saluer la Secrétaire générale de l'Union, comme la grande ouvrière des succès que vient de remporter partout, dans notre pays, l'idée du vote des femmes et, dût sa modestie en souffrir, tient à signaler à l'opinion publique Mme Léon Brunschvicg comme l'organisatrice des victoires suffragisies. »

Mme Brunschvicg, émue de cette manifestation, reporte sur l'Union tout entière le mérite des résultats obtenus.

⁂

Le Congrès se prononça ensuite sur le choix du *jour suffragiste* où chaque année des manifestations en faveur du vote des femmes seraient organisées dans toute la France. Sur la proposition de Mme Séverine, appuyée par M. Busquet, l'Union choisit le jour anniversaire de la mort de Condorcet et souhaite que les autre sociétés suffragistes acceptent cette même date.

⁂

L'insigne de l'Union, une fort jolie broche, dont le modèle, choisi par le Comité Central, a été frappé par les soins de M. Zébaum, est adopté.

⁂

Un certain nombre de questions internationales concernant les prochains congrès de l'Alliance sont soumises au Congrès qui laisse le Comité Central libre de les régler au mieux des circonstances.

Le prochain Congrès national aura lieu en 1915, à Paris, autant que possible à la Pentecôte.

⁂

AUTOUR DU CONGRÈS

Le meeting du 30 mai. — Le meeting du 30 mai, au Palais des Arts, a eu un plein succès, puisque la foule déborda presque dans la rue et que les orateurs eurent toutes les peines du monde à atteindre l'estrade.

Un public enthousiaste applaudit successivement la présidente Mme de Witt-Schlumberger, Mme Brunschvicg, Mlle Clément, Mme Séverine, MM. Busquet, Lafont, Emmanuel Lévy.

Nous ne pouvons reproduire leurs éloquentes paroles, qui firent une très grande impression : on nous dit même, le lendemain, qu'on en avait beaucoup parlé au bal de la Préfecture qui avait lieu le même soir !

⁂

Le Banquet. — Une grande salle, plus de 200 convives, un menu excellent et fort bien servi, voilà déjà de quoi assurer le succès d'un banquet.

M. Herriot, maire, sénateur de Lyon, avait bien voulu le présider ; diverses sociétés s'y étaient fait représenter. Au dessert, Mme de Witt Schlumberger montra combien le cœur des femmes et ses plus délicats sentiments pourraient rendre meilleure la société présente ; M. Busquet nous appporta la sympathie de la Ligue des Droits de l'Homme ; Mme Blache-Calzan fit applaudir l'heureux résultat du travail du Groupe lyonnais ; Mme Brunschvicg, au nom de la Ligue d'Electeurs, montra que, de même que le Rhône, d'une force parfois brutale, et la Saône, douce et paisible, s'unissent pour le plus grand bien de la région lyonnaise, l'homme et la femme sauraient s'entendre pour organiser une cité meilleure. Mme Séverine, en d'éloquentes paroles, montra la Presse conquise à l'idée suffragiste et aidant à la prochaine victoire.

Enfin, M. Herriot, en termes parfaits, fit de notre présidente un éloge auquel s'associèrent tous les congressistes et nous affirma son désir de voir la femme aider à la lutte contre les trois fléaux qui menacent notre pays : la mortalité infantile, la tuberculose et le « hideux alcoolisme », Il invita les congressistes à un déjeuner offert par la municipalité, le mardi 2 juin, dans le château du Vernay où la ville de Lyon a installé une école de plein air. Les féministes firent à M. Herriot une chaleureuse ovation.

⁂

La réception à l'Hôtel-de-Ville. — Le lundi à 1 h. 1/2, la municipalité lyonnaise recevait les Congressistes à l'Hôtel-de-Ville. M. et Mme Herriot nous firent, avec une bonne grâce charmante, les honneurs du superbe palais municipal. En nous remerciant de notre visite — ce qui était vraiment intervertir les rôles ! M. Herriot demanda l'aide des féministes et en particulier du Groupe lyonnais de l'U. F. S. F. pour une œuvre intéressante qu'il veut créer : il s'agit d'un atelier municipal où les ouvrières à domicile trouveraient des conditions d'hygiène et de confort qu'elles ne peuvent avoir chez elles, des outils de travail perfectionnés ; une crèche et une cuisine seraient annexées à cet atelier.

Les applaudissements de l'assistance prouvèrent à M. Herriot combien un pareil projet nous paraissait utile. Il y a, du reste, peu de villes où la protection de la maternité soit assurée comme à Lyon !

Les Congressistes sablèrent le champagne et visitèrent les très beaux salons de l'Hôtel-de-Ville. Nous nous retirâmes enchantés d'un tel accueil qui prouve combien nos efforts et notre méthode sont sympathiques à tous ceux qui ont un idéal élevé de la Justice et du Droit, en même temps que le sens très net des réalités et des besoins de notre Démocratie.

Pauline Rebour
Secrétaire générale adjointe de l'U. F. S. F.

RAPPORTS SUR LE TRAVAIL DES GROUPES

Parmi les rapports présentés au Congrès, celui-ci lu par Mme Jane Nemo, membre du groupe de Paris, a obtenu un tel succès que l'assemblée a demandé à le retrouver inséré in-extenso dans *La Française*. Nous déférons avec plaisir à ce vœu.

Ma campagne électorale du 19 au 26 avril

Ma campagne électorale débuta sous d'heureux auspices, j'eus l'honneur de lire, à la Salle des Fêtes du *Journal*, la remarquable plaidoirie de M. Finot, empêché d'assister à la réunion de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes. Le lendemain, à la réunion du candidat Mangin, préau des écoles de la rue de la Victoire, je me présentai comme assesseur et fus acceptée.

Le mercredi 22, j'étais inscrite comme oratrice au 15e arrondissement rue Dupleix. Les affiches annonçant la réunion n'ayant pas été posées, une trentaine de personnes seulement se trouvaient réunies au préau de l'école. Grâce au dévouement de plusieurs membres de l'Union qui allèrent dans la rue distribuer des prospectus, une centaine de personnes répondirent à leur appel Nommée présidente de l'assemblée, j'eus le plaisir de donner la parole à Mlles Delaporte, Kublé et Roth qui parurent intéresser vivement l'auditoire. M. Bertrand, de l'*Alarme* et M. Aubriot, député, apportèrent ensuite à notre cause l'appui de leur éloquence.

De là, j'allai au 18e arrondissement et entrai au hasard dans une réunion électorale. Il y avait environ mille personnes. Après avoir essayé d'entendre deux orateurs à peine écoutés, je m'approchai du candidat Richard et lui demandai : « Citoyen, êtes-vous pour le suffrage des femmes ?... Il me répondit : Oui. Et à ce moment, de toutes parts, on cria : A la Tribune, à la Tribune !... » J'y montai. Pendant près de vingt minutes, je parlai sans autres interruptions que des applaudissements. On voulut même sortir un interrupteur. Je terminai mon discours au milieu d'acclamations et je distribuai quantité de bulletins de vote.

Encouragée par ce succès pour la cause, le lendemain, après avoir été parler dans une de nos réunions, rue des Quatre-Fils, je fus à la Salle des Fêtes rue St-Martin. Réunion de M. Puech, sur invitations. On me refusa l'entrée et j'attendis qu'un électeur muni d'une carte, voulût bien me faire passer. Là, j'interpellai le candidat et lui demandai ce qu'il pensait du suffrage des femmes et de la lutte contre l'alcoolisme. Il me répondit qu'il était contre le privilège des bouilleurs de cru, mais que c'était par esprit de justice qu'il était intervenu pour la limitation des débits. Il ajouta qu'il était tout acquis à notre cause, quant au vote municipal, et pensait que le projet de loi Dussaussoy Buisson serait voté à la rentrée des Chambres.

Sur cette bonne parole, j'allai dans une autre réunion, du même arrondissement, celle du docteur Oguss. Là, je pus parler longuement malgré quelques interruptions auxquelles je répondis et mes arguments furent acclamés comme au 18e ; le lendemain, je vis au 9e arrondissement des affiches d'un nommé Morel, invitant le député sortant, les candidats et les suffragettes à prendre la parole. Je m'empressai de répondre à cette rare invitation. Assistance peu nombreuse, 200 personnes environ, mais beaucoup de femmes. Je pris la parole avec le même succès que les jours précédents. Aussitôt après, un électeur monta à la tribune pour contredire principalement mes arguments contre l'alcoolisme. C'était un marchand de vins. On ne voulait pas le laisser parler et c'est sur mon intervention, demandant pour mon contradicteur, la même courtoisie que pour moi-même, qu'on voulut bien faire silence, Je montai à nouveau à la tribune pour répondre. Approbation générale et particulière d'un autre électeur qui injuria mon contradicteur lequel se précipita sur lui et une bataille entre eux s'engagea. Je fis remarquer que les coups n'étaient pas des arguments et que nos caractères pacifiques déploraient les violences, et la réunion se termina dans plus de calme. Une femme, cependant, me cria qu'elle m'attendait à la sortie pour m'apprendre à exciter les hommes à se battre ; elle n'en fit rien.

Je me rendis ensuite au 2e arrondissement, rue de Louvois, où se tenait une réunion de 7 à 800 personnes. Après mon discours, interrompu par de nombreux applaudissements, le candidat Samson me demanda si j'étais mariée. Je lui répondis : non. Et il s'écria : La citoyenne est mariée et a des enfants. Que font son mari et ses enfants, pendant qu'elle est ici ?.. Je répliquai que le candidat, pour servir son anti-féminisme, avait menti, qu'il était de mauvaise foi, puisque je venais de lui dire que je n'étais pas mariée. Comme au 9e arrondissement, un assistant vint à la tribune pour critiquer ce procédé honteux et faire l'apologie du féminisme A partir de ce moment, il fut impossible au candidat de se faire entendre, et la séance fut levée.

Samedi, dernier jour de combat, je retournai au 18e, à une autre circonscription et fus, de toute la soirée, le seul orateur écouté à la réunion très orageuse du candidat Montillot : 700 personnes environ empêchèrent le candidat d'exposer son programme, tandis qu'elles acclamaient le nôtre.

Ensuite, à la réunion Sabatier, je demandai la parole. Le Président, surpris, dit alors à l'assistance : « Citoyens, vous avez tout à l'heure empêché un jeune homme de parler sous prétexte qu'il n'avait pas l'âge d'être électeur ; un nouveau cas se présente. Une femme, la citoyenne Jane Nemo, demande la parole et je suis d'avis de la lui refuser. Que l'Assemblée décide. » Immédiatement, les 500 personnes réunies en ce préau d'école, crièrent : « A la tribune, à la tribune », et applaudirent frénétiquement la cause du suffrage des femmes. *Comœdia*, le lendemain, signala l'intervention d'une suffragette qui prononça, dit-il, un discours retentissant.

Je crois en effet que notre immixtion dans les réunions électorales où on nous laissa parler, où on nous demanda même de parler, est une victoire pour le féminisme.

J'ai pu constater, du reste, dimanche 26, jour du vote blanc du *Journal*, combien le public nous était favorable ; sur les grands boulevards, où je faillis être emmenée au poste par un agent ennemi des rassemblements, je fis signer de nombreux bulletins de vote et terminai ainsi heureusement ma campagne électorale.

Jane Nemo.

LES FEMMES

DANS

l'enquête de la dotation Carnegie sur la guerre des Balkans

La Commission d'Enquête envoyée dans les Balkans par la Dotation Carnegie, au lendemain de la double guerre qui a ensanglanté la Péninsule, vient de terminer son rapport. Ce travail considérable, précédé d'une préface de M. d'Estournelles de Constant, qui en signale avec une force lumineuse la valeur et les enseignements, paraîtra simultanément le 1er juin en deux langues, et dans les trois villes où la Dotation possède des offices : en français à Paris, en anglais à Washington et à New York. M. Th. Ruyssen nous adresse un remarquable résumé de ce rapport.

Nous y relevons que les chapitres relatifs aux violences commises par les belligérants et particulièrement contre les femmes ne sauraient se résumer et qu'il faut les lire. Nous conseillons vivement cette lecture. On sait que le Congrès quinquennal du Conseil International des femmes à Rome a voté un vœu en faveur de la protection des femmes en temps de guerre.

L'horreur des atrocités relevées par le rapport de la Dotation Carnegie soulèvera, nous l'espérons, toutes les féministes dans une action qui provoquera la réalisation du vœu international.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Nous rappelons à nos abonnés qu'il ne peut être tenu compte des changements d'adresse non accompagnés de 0 fr. 50.

Les Gagne-Pain de la Femme

LA POSTICHEUSE

Parmi les divers métiers féminins, celui de Posticheuse est l'un des moins connus, quoique fort avantageux, ainsi qu'on va le voir.

Renseignés par un membre de leur famille ou une personne amie exerçant déjà cette profession, les parents qui la choisissent pour leur fille ne rendront donc pas à celle-ci un mauvais service.

On la prend au sortir de l'école, comme apprentie gagnant de suite ; elle aura à accepter, selon la maison, l'une des combinaisons en usage : soit 1.50 par jour, avec un engagement de deux ans et un dédit généralement fixé à cent francs, soit à 0,25 c. par jour pendant les trois premiers mois et augmentation de 0,25 c. tous les trimestres. Elle arrivera ainsi à gagner 2 fr. en terminant son apprentissage. Il existe d'autres combinaisons dans le même genre, mais cette dernière est la plus fréquemment offerte.

Ensuite, la jeune fille ira travailler d'une maison à l'autre, comme « petite main », subissant les fluctuations de l'offre et de la demande. S'il y a beaucoup de travail et si elle n'est pas timide, elle atteindra facilement 3.50 et, même 4 fr. par jour. Une petite main non « débrouillarde » ou un peu molle dans son ouvrage, devra se contenter de 2.50 à 3 fr.

Une jeune fille intelligente, après avoir travaillé comme petite main durant deux ans, peut se donner comme ouvrière et gagner 4 ou 5 fr. Après quoi elle passera « première main », aux appointements de 5 à 7 fr. Enfin, si elle devient « première d'atelier, elle aura de 7 à 9 fr. par jour et parfois la table.

Il arrive que la mode exige des cheveux lisses et des nattes. Alors on a moins besoin des doigts souples de la posticheuse ; les jeunes gens qui sont employés dans les ateliers, et même dans les maisons de coiffure, font une grande partie de la besogne. Mais si la mode passe au flou, à l'ondulation, les postiches implantés sont les plus demandés, et les ouvrières, surtout les implanteuses, ont davantage de travail. C'est pour elles une époque dorée. Ainsi, entre 1900 et 1910, pendant la grande vogue de l'ondulation, il y eut pénurie de posticheuses ; les coiffeurs et les entrepreneurs de postiches à façon en réclamaient de tous côtés, et les prenaient sans regarder au prix.

Le « posticheur façonnier » ainsi que le « posticheur entrepreneur » sont assez nombreux à Paris et dans les villes importantes. Ils travaillent pour les barbiers et les coiffeurs mixtes, qui n'ont ni le temps, ni l'emplacement, ni les éléments nécessaires à la fabrication des postiches. Cette catégorie de coiffeurs étant la plus répandue, on comprend que ses fournisseurs spéciaux aient beaucoup à faire et qu'il leur faille employer quantité d'ouvrières. Afin de ne pas trop grever le chapitre de leurs frais généraux et de pouvoir soutenir la concurrence, ces entrepreneurs occupent surtout des apprenties et des petites mains, qu'ils mettent rapidement au courant d'une spécialité. Elles font toujours le même travail, selon leurs aptitudes particulières. Ainsi, celle qui implante rapidement ne fera jamais, chez eux, que de l'implanté ; celle qui tresse vite et bien, ne fera que tresser, une autre ne fera que des montures, et ainsi de suite, pour chacune des spécialités.

De sorte que chacune arrive à perler son ouvrage, et à produire énormément, tout en ne gagnant pas beaucoup (en général, de 2 fr. 50 à 3 fr. 50). Quelques entrepreneurs paient le travail à façon. L'avantage de ces maisons est qu'elles connaissent rarement le chômage et peuvent, en tout temps, fournir du travail. Mais elles présentent le grand inconvénient de ne former qu'incomplètement une ouvrière, la confinant presque toujours dans une seule spécialité. Dressée chez un entrepreneur, une jeune fille ne pourra plus guère aller que chez d'autres entrepreneurs, où elle continuera dans sa spécialité, à moins qu'à force d'intelligence et d'énergie elle n'arrive à compléter son instruction professionnelle en dehors de sa journée, pour quitter ce genre de travail.

L'ouvrière en cheveux qui a quelque ambition doit choisir, de préférence, une de ces maisons de coiffure où l'on fait un peu de tout, afin de s'initier aux secrets d'un art aujourd'hui profitable. Elle y apprendra successivement la manière de carder et de remettre les démêlures ; de détirer par couleurs et par longueurs des cheveux de coupe, qui constitue l'opération du *douillage*. Puis elle enroulera les cheveux courts, une mé-

---

FEUILLETS DE LIVRES

LES JEUNES FILLES D'AUJOURD'HUI

par Amélie Gayraud

(*Suite*)

Mais notre patriotisme ne se satisfait pas de déclamations belliqueuses, et nous ne nous croyons pas quittes envers la France parce que nous saurons fortifier, lorsqu'il le faudra, le courage de nos soldats par notre propre énergie. Il nous faut aimer la France en tous temps, *activement* et *pratiquement*. N'est-ce pas, à moins de conditions exceptionnelles, un devoir patriotique autant que social et humain, de fonder une famille et d'avoir des enfants ? N'est-ce pas le plus impérieux de tous, dans les conditions navrantes où se débat notre patrie en face de la population sans cesse accrue des autres pays ?

N'est-ce pas encore un devoir patriotique de combattre ceux qui voudraient engager la France quand elle n'est pas suffisamment préparée, dans une politique d'aventures et de guerre ? A quoi sert il d'exciter l'esprit belliqueux du pays si la population continue à décroître, l'alcoolisme à nous ravager ? C'est par la fermeté, l'esprit de suite et l'union qu'il nous faut agir. Alors, en détruisant les causes de faiblesse, on pourra devenir vraiment fort. Ce ne sont pas les paroles qui coûtent !

Ardemment patriotes, nous n'en sommes pas moins pacifistes. Nous voulons, selon la formule, « concilier la paix avec l'honneur de la nation ». Il est des heures, nous le savons, où l'on *doit* prendre l'offensive : mais nous savons aussi que trop souvent des guerres funestes, véritables catastrophes nationales, sont nées de simples convoitises privées.

Avons-nous tort dès lors de nous méfier ?

Avons nous tort aussi de mépriser et de combattre ce patriotisme haineux et exclusif qui prétend « réduire » la France, faire un choix entre ce qu'il déclare français et ce qu'il qualifie étranger ? Les doctrines royalistes et antisémites nous sont plus odieuses encore que les doctrines anti-patriotiques ; et nous nous souvenons avec horreur des journées vécues il y a deux ans, où quelques poignées d'étudiants attentèrent publiquement à la liberté de pensée, et parce qu'un auteur était Juif, osèrent lui interdire notre théâtre national. Plus encore : nous pensons que ces patriotes-là sont les pires ennemis de notre Pays, parce qu'ils osent séparer l'idée de Patrie des idées de Liberté, de Justice et de République, si vivaces chez nous, et qui sont la vraie raison d'être de notre orgueil national.

Oui, on parle beaucoup de « traditions » en ce moment, on cherche à « s'enraciner » dans le passé pour y puiser des forces vives, on se moque de la Raison humaine, qui essaie de tout bouleverser, la Raison, petite flamme vacillante à qui l'on doit pourtant tous les progrès de l'humanité ! — Eh bien ! s'il est une tradition réelle, profonde, vivante en France, c'est bien celle-là : l'histoire de notre pays au XIXe siècle est celle de la réalisation progressive (dans les faits) des grands principes de 1789, issus eux-mêmes d'un travail séculaire de l'esprit français ; et tous les autres pays d'Europe ont appliqué plus ou moins, selon les circonstances et leur esprit national, ces mêmes principes. Nous sommes persuadées que, selon les lois du développement historique, si chères à un grand nombre de nos contemporains, le XXe siècle continuera le XIXe ; et que c'est toujours vers une démocratie plus complète, vers une plus grande libération de l'esprit humain, que nous nous acheminerons.

Nous sommes donc passionnément républicaines. Sans doute nous voyons tous les vices du régime actuel : souci exclusif des intérêts privés et des résultats immédiats, oubli des intérêts généraux, népotisme, gaspillage financier et concussions ; auxquels s'ajoutent tous les vices de la société : inégalité scandaleuse des fortunes, misère affreuse du trop grand nombre, et surtout, oh ! surtout oubli de tout Idéal, trop grande puissance des uns *sur* les autres, et rôle insinueux de l'abominable *Argent*...

Nous voyons tout cela : oui, mais il est chimérique de rêver une réorganisation par la violence de la société ; non que la violence ne réussisse quelquefois, mais elle ne bâtit guère que des ouvrages destinés à périr bientôt ; par l'évolution seule on arrive à des résultats durables, car la mentalité des hommes ne change que lentement, et les institutions, pour être solides, doivent correspondre *à l'esprit* des individus qu'elles gouvernent. Cependant une réorganisation de la société est nécessaire, et ici nous représentons deux tendances un peu différentes.

L'une de nous veut plus de liberté, d'égalité, de mieux-être, sans pour cela souhaiter de bouleversement politique et social, sans adhérer le moins du monde aux doctrines collectivistes. Il est trop aisé d'exploiter *seulement* la haine du capital, d'attiser les rancunes ouvrières en parlant *seulement* de droits méconnus... Oui, la société est mal faite, la répartition des biens scandaleuse ; mais que vous propose-t-on en échange ? Au nom d'une Justice absolue, qui ne pourrait vivre longtemps dans les faits, on veut créer un Etat où toute liberté disparaîtrait devant une amoindrissante et passagère égalité. Aujourd'hui du moins, l'ouvrier le plus malheureux a sa part de la liberté de tous.

Certes, il faut une réforme sociale. Mais, comme au point de vue politique, comptons sur une lente et sûre évolution. N'ayons garde d'oublier l'œuvre accomplie déjà par la IIIe République, toutes les lois bienfaisantes qui ont assuré aux déshérités de la Vie des armes pour la lutte et une moindre inégalité.

Apôtres socialistes, généreux souvent et plus souvent aveugles, ne sentez-vous pas quelle erreur est la vôtre ? Au lieu d'un bouleversement total que vous n'obtiendrez qu'au prix de luttes épouvantables, au lieu d'une égalité qui avilira les individus par la liberté qu'elle leur ôtera, que ne demandez-vous des réformes progressives ? et surtout, oh ! surtout, que ne vous souvenez-vous mieux de vos devoirs patriotiques ? Il est dans la destinée de la France, à moins qu'on ne la perde par la désunion et l'anti-patriotisme, de vous donner peu à peu ce que vous lui demandez au nom de la Justice. Faudra-t-il donc une autre crise, comme celle de l'affaire Dreyfus, pour rapprocher les vrais Français, refaire le Bloc, et sauver la République ? Républicains, radicaux, socialistes, vous tous qui aimez la France de 89, écoutez l'appel alarmé, le cri d'angoisse des Républicains qui ont peur de vos luttes stériles, peur des ennemis qui vous guettent au dedans et au dehors, et vous supplient de travailler ensemble, toujours ensemble, au progrès politique et social.

Cet appel à l'union des républicains, en face du danger actuel, nous le poussons toutes deux ensemble, nous préconisons la méthode d'évolution, nous blâmons les théories anti-patriotiques ; ensemble, nous déplorons que le socialisme tel qu'on l'entend trop souvent contribue à tuer l'Idéal dans les masses populaires, à répandre les théories funestes et dégradantes du Matérialisme historique. Mais la seconde d'entre nous conçoit, dans un avenir lointain, une société où la collaboration, l'association, auront dans une très large part remplacé la concurrence ; où les efforts des hommes, mieux dirigés, aboutiront à des résultats économiques plus grands, tandis que les inégalités de fortune ne refléteront plus que les inégalités de travail et de facultés naturelles. Quelles conditions plus propres à exciter l'esprit d'initiative, quoi qu'on pense ordinairement des théories socialistes ? — Et, ce résultat qu'on entrevoit, comment l'atteindre sans donner à ceux qu'il favoriserait la conscience de leurs souffrances actuelles, et le désir d'y mettre fin ? A part quelques rares exceptions, les possesseurs actuels de la fortune, les jouisseurs avides et bornés, se dessaisiraient-ils volontiers ? Voilà pourquoi la seconde d'entre nous approuve toutes les revendications sociales de Jaurès et de ses amis ; et leur campagne dans le peuple ouvrier.

Républicaines, nous sommes toutes deux résolument attachées au principe du suffrage universel, parce qu'il est le seul qui soit juste : si on l'abolissait, comment établir pratiquement quels sont les hommes assez intelligents, assez instruits et assez dévoués au bien public pour pouvoir voter ? — Serait-il légitime de donner le bulletin de vote à une canaille intelligente, prête à vendre son âme pour quelques billets de banque, plutôt qu'à un ouvrier ignorant, mais honnête et plein de bon sens ? En réalité, le meilleur moyen d'assainir le régime républicain est celui auquel personne ne pense, parce qu'il exige un certain dévouement personnel : que chacun procède à sa réforme morale, essaie de ramener dans son âme le culte du bien et de la Vérité, et dans sa conduite le souci de l'intérêt général ! Que l'élite morale et intellectuelle, qui s'est trop longtemps tenue à l'écart de la vie publique, se jette dans la bataille, et, par des conférences, des articles, des Ligues, essaie de guider le suffrage universel ! Le voilà, le Devoir présent ! Il faut agir ; il faut que chacun de nous sache quitter de temps en temps le « Jaloux sentier » où il marche seul ; nous pensons avec Sully-Prudhomme que

« Les hommes ne sont forts, bons et justes qu'en foule.
Ils s'achèvent ensemble, aucun d'eux n'est entier. »

(*A suivre.*)

che après l'autre, sur des bigoudis de bois, elle les fera bouillir ainsi ficelés et attachés en d'interminables chapelets ; ensuite elle les fera sécher dans une étuve, et enfin les dégagera, ce qui est la spécialité ordinaire de la *friseuse* ou l'opération du *frisage*.

Au moyen de ces cheveux préparés, la jeune fille deviendra posticheuse proprement dite, en confectionnant les postiches de commande.

S'il s'agit de faire une natte, par exemple, ou un crêpon, ou une frisette, elle commencera par tresser les cheveux sur trois fils, un peu plus finement pour le « recouvrement », et la voilà *tresseuse*.

Après ce travail, elle deviendra *monteuse*, c'est-à-dire qu'elle coudra la tresse d'une certaine façon pour finir sa pièce, ou qu'elle établira des montures de postiches, en gaze, en tulle, avec des rubans, des ressorts, etc.

Ensuite, on lui apprendra l'implantation, opération des plus délicates, qui consiste à piquer les cheveux sur la monture, en se servant d'un fin crochet. « Piquer » est l'expression courante, mais en réalité on « noue » chaque cheveu à la maille d'un réseau spécial et, dans certains cas, pour les filets des coiffes à perruques par exemple, on consolide les cheveux par un double nœud.

Voilà donc la jeune fille *implanteuse*, et déjà très apte à se « débrouiller » dans la vie. On ne lui donnera pour commencer que de petites pièces faciles à faire, puis, au fur et à mesure qu'elle progressera par la pratique, on lui expliquera les directions particulières et les finitions, on l'entraînera sur des pièces plus importantes, des montures plus délicates, en tulle de cheveux, où elle devra imiter la raie naturelle, les « naissances », etc. On lui confiera des toupets à faire, des transformations, des perruques. Son existence est, dès lors, assurée. La catégorie des implanteuses est la plus nombreuse ; il en faudra toujours, le postiche d'art, innombrable, ne pouvant disparaître.

La posticheuse deviendra enfin une *mouilleuse*. C'est-à-dire qu'après avoir obtenu, par l'implantation des mèches d'ondulation naturelle ou de frisure forcée, une pièce de postiche qui est encore brute et a l'aspect crêpu, elle apprendra à peigner, à brosser, à mouiller les cheveux de manière à les discipliner, à reformer ces gracieuses vagues d'ondulation ou ces jolies boucles tant aimées des élégantes ; elle apprendra à diriger et assouplir chacune des parties du postiche : ainsi la frange de front sera détachée des bandeaux, lesquels prendront la direction qu'ils doivent conserver, ne se confondant plus avec la mèche arrière. Mis en plis au moyen de l'eau, le postiche, bridé par des cordons ou fixé par une multitude d'épingles blanches, ira sécher à l'étuve, après quoi il sera repris, dégagé, repeigné, rebrossé et finalement brillantiné, dans l'aspect qu'il aura sur la tête de la personne qui doit le porter.

Il n'est pas rare que le coiffeur lui-même s'occupe de cette dernière opération. Avant pris la commande, il connaît les goûts et la coiffure de sa cliente ; il peut par conséquent, mieux que personne, mettre la dernière main au postiche. Mais il arrive souvent que l'ouvrière intelligente ne se confine pas à perpétuité dans l'atelier, et rende aussi de réels services au salon.

Pénétrons chez un coiffeur, chez l'un de ces bons patrons comme il en existe plus qu'on ne le croit, et suivons la posticheuse finie, la jeune fille distinguée, la vraie collaboratrice d'avenir. Nous la voyons tantôt à l'atelier, faisant profiter les petites mains de son expérience, surveillant le travail tout en travaillant elle-même à une pièce délicate ; tantôt au salon, faisant un shampoing, une coiffure sommaire, essayant un postiche, employant son intelligence et son initiative au service de son patron et des clientes en même temps ; tantôt au magasin, recevant le public, montrant des modèles, faisant une vente, s'exerçant à discuter, à faire naître et à réaliser des affaires.

Naturellement, en plus de ses appointements, elle recevra alors des pourcentages que la simple ouvrière d'atelier et la petite spécialiste ne connaissent pas. Elle apprendra aussi à faire une fiche de travail, à échantillonner les mèches, à composer les bottes de cheveux qui deviendront de nouveaux postiches, à distribuer l'ouvrage aux autres ouvrières, selon leurs aptitudes respectives.

Dans une bonne maison de coiffure, cette ouvrière deviendra apte à tout, ce qui lui permettra de se placer n'importe où et de bien gagner sa vie. Elle deviendra même experte dans les achats, après l'avoir été dans la vente, et jamais on ne pourra la tromper sur un article qu'elle a tant travaillé de ses mains. On finira par la connaître et la rechercher, de préférence à l'ouvrière et à la vendeuse qui n'ont pas suivi la filière.

A partir de ce moment, la posticheuse est aux trois quarts coiffeuse ; elle peut s'établir avec sécurité, elle peut même trouver à se marier très honorablement dans la profession ; elle saura seconder son mari dans toutes les phases de son commerce et connaîtra certainement, avec la prospérité, une tranquillité heureuse.

Quant aux posticheuses qui, arrivées à un certain degré de perfection, préfèrent travailler chez elles, pour vaquer aux soins de leur ménage, s'occuper des enfants, elles peuvent obtenir de bonnes rémunérations, surtout si, au lieu de rechercher les clients par de la publicité, elles donnent satisfaction à des maisons attitrées, qui leur réservent leur ouvrage.

Conclusion. — La posticheuse voulant se donner la peine d'apprendre à fond le métier, arrive à gagner de très bonnes journées. On a vu des jeunes filles, dans cette corporation, soutenir plusieurs membres de leur famille avec les seules ressources de leur travail. Plusieurs d'entre elles, après avoir été ouvrières distinguées, ont épousé des chefs de maisons dans la coiffure. On en connaît une, qui est aujourd'hui experte près les justices de paix, et décorée des palmes académiques comme professeur aux écoles professionnelles.

Il y a bien quelques ennuis ombrant ce tableau ; ainsi, dans certaines maisons aux frais généraux multiples, les jeunes filles doivent travailler dans des sous-sols privés d'air et de lumière, où leur vue se fatigue à s'appliquer longuement sous l'éclairage électrique. Il ne faut pas en rendre responsables les coiffeurs qui sont dans ce cas, mais incriminer plutôt les exigences de la grand'ville, avec la cherté des loyers, l'exiguité des locaux, et les multiples difficultés inhérentes à chaque profession.

Le métier de posticheuse est, malgré tout, l'un des plus favorisés. Aussi arrive-t-il rarement qu'une ouvrière le quitte, elle fait plutôt des prosélytes. A-t-elle une amie modiste sans travail ? elle lui conseille de devenir posticheuse, et au besoin lui apprendra les rudiments de sa spécialité, afin qu'elle puisse gagner du temps.

Durant la période où elle ne travaille qu'à l'atelier, l'ouvrière en cheveux n'a pas besoin de faire toilette, ce qui lui permet de profiter intégralement de son gain. Le paiement a lieu en général à la semaine, qui est de six jours pour la posticheuse. Mais si le travail presse, il se peut qu'on lui donne de l'ouvrage à emporter, pour le soir ou le dimanche, et cet ouvrage est largement rémunéré.

Bien qu'elles soient très nombreuses, ces ouvrières ne se sont jamais syndiquées. Lorsqu'elles manquent de travail, elles vont au bureau de placement spécial de la société patronale, bureau gratuit, selon la loi de 1906 ; elles vont également chez les marchands de cheveux et de fournitures pour le postiche, à moins qu'elles ne préfèrent avoir recours aux petites annonces des journaux professionnels. Certaines regardent aux vitrines, à la recherche des affiches de patrons qui ne font pas partie d'un syndicat et que fort irrévérencieusement, elles appellent des « purées », parce qu'ils se refusent à payer une cotisation pour le bureau de placement gratuit.

Quelle que soit son origine, lorsqu'elle connaît bien son art, la posticheuse peut, avec chance de réussite, former le souhait d'épouser un bon ouvrier coiffeur, désireux de s'établir, ou un patron qui l'apprécie. Sagement, celui-ci, pense qu'une femme à dot voudrait un bel appartement, un piano, des colifichets ; qu'elle ne serait pas initiée au commerce et dépenserait au lieu de rapporter, tandis qu'une bonne ouvrière, travaillant avec lui, n'ayant pas de prétentions au-dessus de sa condition, est exactement ce qu'il lui faut pour faire prospérer une maison de coiffure.

Mireille de Mongival.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Nous n'insérons dans cette rubrique que les communications qui nous sont envoyées rédigées et prêtes à être remises à l'imprimeur

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Les groupes et les déléguées de l'U. F. S. F. trouveront désormais, à cette place, les communications du Comité central. Les communications que les groupes nous feront parvenir directement ou par le secrétariat général y seront insérées. Prière instante de les envoyer rédigées et aussi brèves que possible.

GROUPES ARDECHOIS

Voici quelques renseignements complémentaires au sujet du vœu que, dans sa séance du 19 mai, le Conseil général de l'Ardèche a adopté, *sans opposition* et à l'unanimité, en faveur du droit de vote des femmes en général, et en particulier du vote et de l'éligibilité des femmes pour les fonctions municipales.

Le vœu était présenté par les groupes d'Annonay, Aubenas, Privas et Tournon de l'U. F. S. F. et le groupe féministe universitaire ardéchois ; il a été très fortement appuyé par M. Vincent, sénateur et conseiller général. *Le Progrès de Lyon* journal régional très important, a reproduit *in-extenso* la pétition que nous avions envoyée au Conseil général, et pour laquelle nous avions adopté le texte (excellent) proposé par le Comité central.

Une section de l'Union est en formation à Lamastre, et nos idées paraissent faire dans le département de rapides progrès.

La secrétaire de Tournon,
M. Gros

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES

Nous annoncions dans notre dernier numéro que l'assemblée générale du Conseil National qui doit se tenir à Rouen le 11 juin prochain, aurait lieu à 4 heures. Ce chiffre est une erreur. C'est à 2 heures que s'ouvrira l'assemblée.

ANGLETERRE

Une délégation de suffragettes a essayé de présenter une pétition au roi, suprême ressource des sujets qui ne sont pas représentés au Parlement. Cette manifestation étant préparée et annoncée ouvertement depuis des semaines, le palais était gardé par un cordon important d'agents de police. Mme Pankhurst réussit cependant à atteindre l'enceinte du palais, d'autres franchirent le cordon, une même arriva jusqu'aux portes. Elles furent arrêtées, mais plusieurs centaines de femmes débouchaient alors par Saint-James's Park. La police se rua contre elles avec une brutalité inouïe, dépassant même celle qui signala l'échauffourée de novembre 1910, appelée le « vendredi noir ». Une foule énorme s'amassa, la circulation fut interrompue. Renversées, piétinées, les suffragettes se relevaient pour renouveler le combat, mais les agents les saisissaient à bras le corps et les lançaient sur la chaussée.

Plusieurs s'évanouirent. C'est à la suite de ces scènes barbares que quelques révoltées coururent à la National Gallery et y commirent les navrantes déprédations que l'on sait. Voici l'opinion de « Votes for Women » journal militant, sur ces événements. On remarquera qu'elle n'a rien de révolutionnaire.

« Nous ne le cédons à personne quand il s'agit de déplorer cette série de violences qui semble nous rapprocher chaque jour de quelque terrible tragédie : mais, à l'encontre de la plupart des personnes qui portent un jugement sur la question, nous faisons remonter ce lamentable état de choses à la source de tous les troubles, qui est le refus par le gouvernement des droits civiques aux femmes ».

Ce même jour mémorable avait lieu la première réunion publique des Suffragistes unies, sous la présidence de M. Nevinson. Des écrivains connus, des deux sexes, parmi lesquels la grande Olive Schreiner, y prirent la parole. Miss Evelyn Sharp dit dans son discours que ce que les femmes revendiquent, c'est d'être traitée en personnes humaines et non pas en femmes. Elle ajoute que pour le moment elles sont traitées plus mal que des pickpockets, puisque ces derniers, on les arrête, mais sans les renverser d'abord à coups de poing.

AUTRICHE

Le 2e congrès des Femmes Catholiques d'Autriche, du 15 au 19 mai, s'est occupé de questions très importantes avec un grand sérieux. Le journal *der Bund* y voit un heureux augure puisque les idées féministes pénètrent aujourd'hui dans des milieux longtemps fermés à tout ce qui n'était pas la tradition. Mais il regrette le caractère intolérant de plusieurs des discours : il dit avec raison qu'il serait préférable pour l'œuvre sociale commune, qu'il n'y eût pas de questions de parti ou de croyance dans les réunions féministes.

La société d'intérêt féminin de Bohême a réussi à fonder le premier lycée de jeunes filles allemandes de Bohême, à Leitmeritz.

A. B

ON NOUS ÉCRIT

Lettre ouverte à Monsieur Emile Darnaud

Sincèrement, je l'avoue, moi aussi j'ai peur du cléricalisme des femmes.

Militante, autant que me le permettent mon faible rayon d'influence sociale et mes loisirs trop rares, j'ai toujours trouvé relativement facile la réfutation des arguments antisuffragistes, il en est qu'un qui me trouble et me paraît vraiment grave, c'est celui-là. Pourtant, je reste suffragiste convaincue par passion de la justice pure et par fidélité au principe démocratique lui-même.

Il faut nous y résigner. Le cléricalisme des femmes, nous pouvons en souffrir intimement, lutter de toutes nos forces contre lui, mais il est le seul argument que, nous républicains, n'ayons pas le droit moralement d'invoquer.

Il convient aux partisans des régimes d'autorité de disputer les droits de ceux qui ne pensent pas comme eux, — mais nous ne le pouvons pas, nous qui voulons la justice pour tous, nous qui nous réclamons de la Déclaration des Droits de l'Homme et de 89 !

Contrairement à Mme Misme, je ne puis résoudre le problème qu'en me « hissant dans l'absolu », suivant son expression. Je ne connais pas le milieu où elle vit, mais je connais parfaitement nos villages : la femme, est, non pas croyante seulement, ce qui ne serait pas grave, mais elle est cléricale, ce qui l'est bien davantage. C'est une erreur de croire qu'à ce point de vue-là, le suffrage municipal seul ne serait pas dangereux. Une municipalité cléricale, c'est la R. P., scolaire, c'est, comme dans certaine commune de ma connaissance, la vie impossible pour l'instituteur et la ruine de l'école laïque. Passionnément républicaine, je ne puis, hélas, nier le danger, et je suis trop féministe pour l'exagérer.

N'y a-t-il rien à faire, pourtant ? Si, beaucoup, beaucoup de choses à mon humble avis. Il est un fait certain, c'est que, si les femmes sont cléricales, les grands responsables sont les républicains. Ils ont lutté, bataillé, sans trêve ni merci, mais ils ont oublié leurs sœurs, — et celles-ci qui, autant que les hommes, ont besoin de « s'élever au-dessus du sillon », qui ont soif aussi des préoccupations autres que celles de leur travail journalier, sont allées vers les seules portes qui leur fussent ouvertes, vers l'Eglise. Les républicains ne les ont pas admises dans leurs réunions, au sein de leurs partis ; elles se sont enrôlées dans les congrégations et se sont confiées au prêtre qui, seul, s'occupait d'elles. N'aimeraient-elles pas mieux suivre leurs frères ou leurs maris ?

Il faut le dire, on commence à peine à s'apercevoir du péril dans les milieux républicains. Si le parti socialiste enrôle les femmes, le parti radical ne l'a pas encore suivi dans cette voie. Quel excellent moyen pourtant de faire l'éducation républicaine de la femme ! Quelle peine nous avons encore à faire admettre aux plus vaillants et aux meilleurs des républicains que leur devoir est de penser à leurs sœurs et de leur ouvrir une tribune spéciale dans leurs journaux, d'aller à elles et non pas seulement d'attendre qu'elles viennent à eux. Ne demandez pas trop à l'Ecole laïque ; elle est neutre, et l'Eglise est à côté, toutes les élèves vont de l'une à l'autre et ce n'est pas l'Ecole qui contrebalancera l'influence de l'Eglise, elle n'en a pas le droit. Mais que je voudrais, de toute ma foi républicaine et féministe, convaincre tous les républicains que la tâche urgente, primordiale, c'est l'éducation politique de la femme, c'est de lui ouvrir tout grands leurs comités, leurs journaux, leurs organisations, c'est de lui faire une place, tout simplement.

Nous ne nous dissimulons pas qu'elle ne s'intéressera vraiment à la politique que le jour où elle sera électrice ; comme l'électeur, son frère, c'est en forgeant qu'elle deviendra forgeron. Les féministes sont donc sages de sérier leurs revendications, et si, malgré tout, le vote des femmes doit amener en France un recul des idées, il ne pourra être que momentané. Faisons à nos principes démocratiques d'égalité et de justice, ce sacrifice. Cachons nos inquiétudes, ne les exagérons pas et travaillons à les rendre vaines.

Une amie de Marianne.

LES LIVRES

POÉSIE

Apollon par Fernaud Mazade

M. Fernand Mazade a trouvé le secret de la joie antique qui est aussi celui de la beauté. D'autres l'ont cru voir, ce secret, dans l'absence d'une morale rigide ou même de toute loi, sans songer que le désordre sous toutes ses formes est précisément le contraire de cette beauté. Elle réside dans la norme, dans la parfaite harmonisation de tout être avec sa vie, de toute œuvre avec son objet. Aussi certaines productions qui se disent helléniques parce qu'elles sont déréglées, sont en réalité aussi loin de l'esprit attique que la phraséologie de Delille.

En ces poèmes se retrouvent la mesure et la chère simplicité concrète qui font le charme de l'art de Phidias et d'Homère, cependant qu'ils révèlent çà et là, bien discrètement, l'âme du poète. Ainsi cette élégie où les vers de huit pieds ont de jolis caprices de césure :

J'ai, quand le soleil resplendit
Pesé sa lumière
Je connais que je suis petit
Et fait de poussière
Mais je sais quelle sainte ardeur
M'épuise et m'enchante
Parmi les émois de mon cœur
Je sais qu'un dieu chante.
Et, vieil et pauvre aède errant
Dans le monde immense,
Moi tout petit, je me sens grand
Parce que je pense.

Les minutes profondes, par C. Poinsot.

Il y a deux façons pour un poète d'aimer la nature et de la traduire. Ou bien il se sent une parcelle du monde, et vibre de tous ses frissons, il abandonne son être au grand souffle qui le meut ; il semble alors que ce soit l'univers qui parle par sa voix, comme par celle des oiseaux et des sources ; ou bien, la nature reste en dehors de lui, il pénètre ses secrets, l'interroge, l'interprète et la reflète, mais conserve sa conscience distincte, et n'oublie pas sa mission d'initié et d'éclaireur :

Poète ! sois plus grand que le cruel espace !
Poète ! sois plus fort que la Mort, ce néant !
Dans l'Univers, petit devant ton cœur géant,
Refais de l'Eternel avec tout ce qui passe.

M. Poinsot est donc un poète de deuxième catégorie. La beauté qui vit dans son œuvre est tout intellectuelle, on pourrait presque dire, ici encore, morale. Peut être s'entache-t-elle parfois de quelque rhétorique dans la forme, mais la pensée est toujours sincère et élevée. La partie la plus vivante est celle intitulée « Pour l'Aimée » ; l'auteur y chante l'amour grave et profond.

UN CONSEIL
Adressez-vous à nos
Maisons recommandées
et, vous serez traitées mieux que partout ailleurs, en vous présentant sous les auspices de
La Française

Voir à la 4e page nos
Maisons Recommandées

Rien que nous deux, le cœur très haut,
L'esprit très fier, tendu vers ce qui reste beau,
Vers ce qui reste pur...

Mais que de poèmes finement ouvragés il faudrait citer dans le reste du livre, comme *Juillet*, *Bleus*, *O mon pays*, *la Prison*, *Soleil d'hiver*, *Couchant parisien*, *Le soleil filtre*. Et que de trouvailles, comme ce vers admirable avec son rythme si juste, et si merveilleusement simple :

Montons interminablement, vers la Lumière.

mière. A signaler encore la traduction libre du chant de la Chemise de Thomas Hood, auparavant intercalée dans la généreuse pièce *Les Vaincues*, où, l'un des premiers sinon le premier au théâtre, M. Poinsot protestait contre l'exploitation des ouvrières.

Des cris dans la Lumière, par Georges Delize.

Il y a plus dans ces vers de « cris », ou du moins de douloureuse révolte, que de « lumière ». Malgré les belles strophes de la fin, qui vantent la force et la joie austère, on y chercherait en vain un sourire. La forme parfois heurtée, anguleuse, souvent très libre, mais sans abandon (Chuchotements) exprime une âme trop droite pour la souplesse et trop fière pour les concessions, qui a grandi solitaire dans la douleur :

O vous qui souffrez,
Pourquoi cette crainte
De pleurs ignorés ?
Modérez vos plaintes,
Soyez sans courroux,
Des douleurs pareilles
Vivent loin de vous...

Ce livre contient maint éloge de la lutte, de l'effort, et chante les héros obscurs :

Soyez le cœur, soyez les bras ;
La vie est morne à qui déserte...
... Dans les guerres, sous les rumeurs, quand vient la charge,
La force du passé souffle dans les clairons ;
Le soldat meurt. Pour nous l'offrande est aussi large
Même au fond du silence, et si nous l'ignorons.

Pourtant il se termine sur un tableau idéal de la paix :

La terre chante à l'homme heureux la liberté ;
L'unanime retour vers la douceur première ;
Elle dit l'univers magnifique, abrité
Sous le même drapeau, dans la même prière.

Les heures qui passent, par Thérèse Casewitz-Rouff.

Voici une femme poète qui délaisse les sentiers battus, oh combien, de la poésie sentimentale dite « personnelle », pour ceux de la philosophie. Au fait, pourquoi les idées et les croyances sont-elles considérées comme moins « personnelles » que l'amour ?

Mme Casewitz-Rouff cependant apporte à dévoiler les siennes une sorte de timidité. Par exemple, on aimerait que la pièce intitulée « La Foi », ne se bornât pas à des négations. Il y a de beaux élans dans toute cette partie, « Doute », et surtout « L'Aube ».

Parce que nous voulons que jamais on ne trouve
Des femmes sans foyer et des enfants sans pain...
... Prenez garde, vous tous qui nous barrez l'espace,
Nous voulons avancer, et nous avancerons
Rien ne peut résister lorsque le Progrès passe...

Malgré tout, l'auteur semble plus à l'aise dans des sujets moins vastes (Sérénité, Crepuscule, l'Autre). Ce dernier poème exprime délicatement l'aspiration vers un « ailleurs » chimérique ou vers un amour impossible, qu'éprouve plus d'une jeune âme féminine.

Alice Berthet

La Femme doit-elle travailler?

PAR JEAN PAIN

(Suite)

Pour se protéger contre la concurrence de la femme, les hommes ont refusé leur appui et leur expérience à la nouvelle venue, qui, novice encore, s'est laissée exploiter par le patron. Ils croyaient qu'ainsi elle se découragerait et leur laisserait le champ libre en retournant bien vite au foyer. Ils n'avaient pas compris que le foyer ne voulait plus d'elle et que, la faim l'obligeant à tout accepter, le patron finirait par préférer les femmes qui effectuent le même travail avec une rémunération moindre. Et voilà pourquoi le travail de la femme a avili le travail de l'homme.

C'est donc par un juste retour que la journée des dessinateurs est tombée de 15 à 10 francs. S'ils avaient protégé leurs compagnes, s'ils s'étaient syndiqués avec elles pour les empêcher d'accepter le tarif de 5 francs, leur salaire à eux n'aurait pas baissé. Dans les industries où les deux sexes sont à égalité de traitement, comme par exemple, chez les typographes lyonnais, personne n'a à se plaindre de l'avilissement des salaires.

Car il ne faut pas croire avec M. Drouard que la rémunération des travailleurs soit en raison inverse de leur nombre. S'il en était ainsi, la population terrestre qui ne cesse de s'accroître ferait diminuer de plus en plus les salaires, alors qu'au contraire on gagne plus qu'autrefois, même relativement au prix de la vie, sinon aux besoins nouveaux. C'est que plus le nombre des travailleurs est élevé, plus la production est grande, et c'est cette augmentation de la production qui, en faisant vendre davantage l'industriel, lui permet de maintenir les salaires. M. Drouard méconnaît donc une loi de l'économie politique en supposant que l'accession de la femme à toutes les carrières doive faire tomber les salaires. L'accroissement du travail, au contraire, ne peut que rendre l'humanité plus riche et plus prospère. C'est bien au contraire parce que la femme travaille trop peu, et par intermittences, qu'elle ne réussit pas à accroître son gain ; et en effet, si les salaires féminins sont inférieurs, la faute n'en est qu'aux femmes qui, se sachant entretenues, acceptent le salaire d'appoint et avilissent ainsi celui des travailleuses indépendantes. Toutes les autres causes qu'on imagine ne sont que de fausses fenêtres ou, si l'on veut, des causes secondaires qui gravitent autour de la principale : la conception de la femme nourrie par la famille ou le mari et n'ayant besoin, par conséquent, que de compléter les ressources communes.

Ainsi, il y a quelques années, à Lyon 30 piqueuses de bottines, qui gagnaient 14 francs par douzaine de paires, furent averties qu'elles ne seraient plus payées qu'à raison de 3 fr. 75. Etant seules à pourvoir à leur subsistance, elles firent ce qu'auraient fait les hommes dans une semblable condition et se retirèrent, croyant embarrasser la manufacture qui aurait été forcée de les reprendre, mais le soir même 200 femmes, entretenues par leur famille ou leurs maris, et qui n'avaient besoin que d'un peu d'argent superflu pour s'acheter de jolies toilettes et pour satisfaire leur coquetterie, acceptaient ce prix dérisoire, empêchant ainsi les indépendantes de gagner raisonnablement leur vie.

Mme Duchêne, dans son rapport au Congrès de 1913 (Compte rendu, p. 273) invoque certaines causes de l'infériorité des salaires féminins qui nous semblent tout à fait problématiques : elle parle du nombre croissant des travailleuses, de la réduction de leurs besoins intellectuels, de la compressibilité plus grande de leurs besoins matériels, de leur manque de vues générales, de leur individualisme et de leur privation du droit de vote. Nous n'en croyons rien et en effet supposons que les travailleurs hommes se soient trouvés dans les mêmes conditions que les piqueuses lyonnaises, c'est-à-dire si les travaux masculins qu'on payait 14 francs n'étaient plus payés que 3 fr. 75 et si les ouvriers au lieu de se mettre en grève pour embarrasser le patron, comme ils ont l'habitude de faire, se voyaient immédiatement remplacés par d'autres qui n'ont besoin que d'un salaire d'appoint, eh bien ! ils auraient beau en tant qu'hommes ne pas manquer de vues générales, ne pas être individualisés, avoir des besoins intellectuels et matériels plus nombreux que ceux des femmes, ne pas accroître leurs effectifs autant que les ouvrières et même ne pas être privés de leurs droits électoraux, si le patron trouvait facilement une main-d'œuvre qui se contente d'un prix dérisoire, malgré tous leurs avantages, malgré qu'ils soient des hommes, ils se trouveraient privés, tout comme les femmes, de leur gagne-pain.

On ne pourrait pas ici nous poser l'objection que les hommes sont bien déjà concurrencés par la catégorie de femmes qui acceptent une rémunération moindre, alors que cependant la leur reste supérieure, car justement on vient de nous reprocher que le travail de la femme avilissait les salaires de l'homme. Là où les femmes entretenues ont pénétré en effet, nous voyons que les salaires masculins tendent à baisser progressivement.

Il n'y a donc qu'une seule cause de l'infériorité des salaires féminins : c'est la conception de la femme au foyer, vivant en parasite de l'homme et capable par conséquent, lorsqu'elle va travailler, de se contenter de très peu. On voit donc combien sont inconséquents avec eux-mêmes les auteurs qui réclament, comme par exemple M. Sertillanges, l'égalité de traitement entre les sexes et en même temps la réclusion de la femme au foyer. C'est comme si on réclamait à la fois le jour et la nuit. Tant que la femme sera nourrie par l'homme, c'est-à-dire tant qu'elle n'aura besoin que d'un complément des appointements du mari, les salaires des travailleuses indépendantes, veuves, orphelines ou célibataires, ne pourront s'élever. Ce n'est que lorsque les femmes n'auront plus à compter sur les ressources de la famille ou du mari que, se trouvant cette fois toutes d'accord pour refuser le travail qui ne leur permettrait pas de vivre, l'employeur ne trouvera plus de main-d'œuvre, à des prix dérisoires. Tous les expédients que Mme Duchêne imagine pour relever les salaires féminins : intervention légale, action des intéressés par la coopération et le syndicat, éducation de l'acheteur, ne sont que des médecines contaminées ; il n'y a qu'un seul remède : lutter de toutes ses forces contre cette absurde théorie que le rôle de la femme est de demeurer au foyer, entretenue par le mari.

M. Sertillanges s'indigne contre le salaire d'appoint et veut que les lois le suppriment en forçant le patron à payer ses ouvrières d'après le tarif masculin, mais la manière la plus efficace de supprimer le salaire d'appoint, c'est de commencer par supprimer la catégorie de femmes qui peut l'accepter.

On voit donc combien est fausse l'opinion de M. Drouard qui estime que la vie active de la femme doit faire baisser les salaires, alors qu'au contraire il n'existe que ce moyen pour les relever.

Mme Duchêne, qui invoque l'inégalité des besoins comme une cause de l'infériorité des salaires féminins, a le tort de négliger le remède le plus naturel qui est justement d'égaliser les besoins en donnant à toutes les femmes une vie active et indépendante.

Mais, objecte M. Drouard, « le travail de la femme dans le ménage épargne certainement beaucoup de dépenses et procure plus de satisfaction que son gain extérieur n'en présente. Lorsque la femme absente du foyer est suppléée par une servante, celle-ci, même sans faire danser l'anse du panier, ne tient pas le ménage avec le même soin et ne serre pas les cordons de la bourse avec la même fermeté que la vraie maîtresse de maison... On voit que le travail extérieur de la femme mariée est nuisible aux intérêts économiques de la famille ; il l'est également au bien être de chacun des membres de cette famille et il contribuera à l'affaiblissement de la race. »

Ainsi, d'après M. Drouard, la femme ferait plus d'économies et disposerait de plus de ressources si, au lieu de chercher à augmenter la quotité du salaire marital, elle se consacrait seulement à la bonne organisation du foyer. Mais au lieu de se borner à la logique pure, M. Drouard, pour contrôler la valeur de son opinion aurait été mieux inspiré, s'il l'avait soumise à l'épreuve des faits en allant méditer un peu sur les statistiques des ménages qui travaillent. Car en somme sur quoi fonde-t-il son argumentation ? ce n'est certainement pas sur la réalité, car, au moment même où il affirme que le mari gagne suffisamment pour faire vivre sa famille, il y a en France 8 millions de femmes qui trouvent que c'est faux, puisqu'elles travaillent au dehors.

Si M. Drouard s'était introduit pendant le travail des époux dans quelques intérieurs, il serait tombé en admiration à la vue de l'ordre et de la propreté qui règnent dans beaucoup d'entre eux ; il aurait appris qu'une maîtresse entendue n'a pas besoin d'être constamment sur le dos de ses serviteurs pour leur faire rendre des comptes et même leur indiquer, au besoin, les moyens d'entretenir la maison avec économie ; il aurait compris aussi que la ménagère qui ne perd pas son temps à baguenauder et à bavarder, comme ses compagnes qui disposent de la matinée, a vite fait avant son départ, avec le concours du mari, de retourner les matelas et de donner un coup de balai.

JEAN PAIN. (A suivre.)

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR RÉGIME DIÉTÉTIQUE

FARINEUX MALTÉS et DIASTASÉS
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison **BIGNON-PARIANI**. — Fondée en 1883
5, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine
Téléph. : 303-04
SPÉCIALITÉS des MORILLES des GOURMETS et CHAMPIGNONS de toutes provenances.
Comestibles étrangers

Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIÈRES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour **Nourrices**
Bière de **Table**
Bière Fine pour **Soirées**
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 513-82

BOULANGERIE DE LUXE

Boulangerie de luxe. — Maison **ROBERT DURAND**, 3, rue de la Michodière, (Paris). — Téléph : 229-80.

BISCOTTES du HELDER

SI vous aimez l'inédit,
vous êtes gourmet,
vous avez des invités.
Demander les Marocains à la crème Algésiras
Nouveau et délicieux dessert.
Pour Paris, à partir de 2 boites : 3 fr. 60.
Pour la province, pour 6 boites, franco contre mandat de 12 fr. 50.

HORS-D'ŒUVRES

Maison J. **PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.
Cafés — Thés — Maté.
Cent variétés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en Province.

LINGERIE (EN GROS)

Commission. Exportation, chemises, pantalons, soutiens-gorge, cache-corsets, cols et parures, jabots, rabats, fantaisies pour dames. Haute Nouveauté.

JEANNE BOYER, 55, Rue Montmartre. — Vente au détail aux lectrices de *La Française*.

INSTITUTIONS

Pensionnat de Mlle BOULLIER, Institution Sévigné. — Pension, demi-pension, externat.
7, place des Carmes, Vienne (Isère).

Bonne éducation. — Préparation consciencieuse au certificat d'études, au brevet élémentaire, au brevet supérieur et au baccalauréat. Nombreux succès à tous les examens. Enseignement ménager. Cours de sténographie. Saine exposition, grand jardin. Très bon air. — Prix modérés.

UN BON HOTEL MOYEN A NICE

Nous recommandons tout particulièrement l'Hôtel Suisse, situé boulevard du Midi, au bord de la mer, et pourvu d'un beau jardin au flanc de la colline. La table est excellente, la tenue de la maison parfaite. — On peut s'y présenter ou écrire de la part de *La Française*.

N'ATTENDEZ
PAS
QUE LE CLIENT
VIENNE A VOUS
ALLEZ A LUI
PAR LA
PUBLICITÉ

La gérante : JANE MISME.

PARIS — IMP. CH. SCHLAEBER, 257, RUE SAINT-HONORÉ
ANDRÉ TOURNON, SUCC'

OFFRES ET DEMANDES DIVERSES

Nous prions les personnes qui nous écrivent au sujet de nos annonces, d'envoyer un timbre pour la réponse.

Prière pour les annonces qui portent : s'adresser à « **La Française** », *d'indiquer le numéro sur l'enveloppe.*

Et nous demandons instamment qu'on nous envoie toujours les annonces toutes rédigées, en double exemplaire (n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

Femme de lettres demande, pour août ou septembre, une secrétaire à demeure, très bonne instruction, capable de corriger épreuves typog., dactylo de préf., et sachant un peu anglais ou allemand. On habitera Montreux (Suisse) jusqu'à l'hiver et Paris après.

S'adresser à Mme de Wolfring, Riant Coteau, Montreux (Suisse). 998

STÉNOGRAPHIE-DACTYLOGRAPHIE. Préparation commerce, administrations, ministères. Travaux à la machine à écrire. Mlles Bellaize et Boucherie, 6, rue Monge, Paris (Ve). 999

A LOUER rez-de-chaussée meublé se composant de : anti-chambre, chambre à coucher, salle de bains, W. C., penderie, gaz, électricité, chauffage à vapeur. Prix : 200 francs par mois. S'adresser au concierge, 45, rue Poncelet.

MASSAGE par une personne expérimentée. Recommandée par *La Française*. S'adresser 34, rue Raynouard, Paris (XVIe).

Dans grande banlieue parisienne, une de nos collaboratrices cherche, pour cet été, chambre et nourriture (légumes et fruits seulement) chez particuliers ayant jardin ombragé et silencieux.

Écrire à Mme Léopold-Lacour, rue de Montenotte, 9, Paris. 1001

A Garches, rez-de-chaussée à louer, 2 grandes pièces, grand cabinet de toilette, cuisine. Près gares. Prix modéré. S'adresser 20, rue Gustave-Lambert, villa Larlat, Garches. 1002

Famille honorable et très connue, ayant chambres aérées, jardin, voisinage des bois, en pleine campagne, demande pour l'été enfants ou jeunes filles. Cure d'air, nourriture de famille, soins dévoués dans famille aisée et bien élevée. 60 fr. pour 21 jours, 75 francs pour un mois. S'adresser à Mme Stein, Vrécourt (Vosges).

"LA FRANÇAISE"
SE VEND AU NUMÉRO

A Angoulême : Kiosque St-Pierre, près de la Cathédrale.
Kiosque du Champ-de-Mars, rue de Périgueux.
A Lyon : Kiosque Tolozan.
Kiosque angle r. Pizay et r. de la République, côté Saône.
Chez Mme Doublier, 72, rue Garibaldi.
A Montpellier : chez M. Cellier, 12, Boulevard Victor-Hugo.
A Valence : M. Seigneuret.
A Villefranche (Rhône) : chez Mme Mertz, libraire, 90, rue Nationale.

Préparation des Jeunes Filles
à tous les Baccalauréats
COURS & INTERNAT
Cours par Correspondance
INSTITUT FRANKLIN, 37, Bd St-Michel

Les *Thés Kitaï* sont certifiés d'origine.

Les *Thés Kitaï* bus chez Paillard, Potel et Chabot, Ritz, etc., sont uniques.

Thés Kitaï depuis 4 et 5 francs la livre.

Thés Kitaï, 54, rue de Chateaudun, Paris.

Par faveur spéciale, il sera fait 5 0/0 sur les thés, à partir de 5 francs, pour les abonnés de *La Française*.

CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Train spécial, à prix réduits, pour Lyon

A l'occasion de l'Exposition de Lyon, la Compagnie P. L. M. mettra en marche de Paris à Lyon, le *6 juin*, un train spécial à prix réduits, de 2e et 3e classes :

Départ de Paris à 11 h. 25.

Arrivée à Lyon-Perrache à 21 h. 45.

Prix aller et retour, au départ de Paris : 31 fr. 10 en 2e classe ; 20 fr. 35 en 3e classe.

Le retour des voyageurs aura lieu par tous les trains omnibus et par les trains express 56, 58, 8, 52 et 62, suivant les conditions d'admission fixées pour chacun de ces trains et dans un délai de 8 jours, non compris le jour de départ, soit au plus tard, par le train 55 du 14 juin (nuit du 14 au 15).

Ce train spécial recevra les voyageurs de la section de la ligne Paris-Dijon Tournus et les régions de Malesherbes, Sens, Auxerre, Avallon, Autun, Montchanin, Besançon, Belfort, Lons-le-Saunier.

Pour tous renseignements, consulter les affiches ou s'adresser aux gares.

Toutes les gares et stations des Compagnies du Nord et de l'Est délivreront des billets pour ce train.

La validité des coupons de retour des billets d'aller et retour ordinaires délivrés par les gares du réseau de l'État pour Paris Paris Saint-Lazare, Montparnasse ou Invalides) seront rendus valables jusqu'au 15 juin par la gare de Paris P.-L.-M., qui délivrera en même temps un billet du train spécial.

Excursions en auto-cars dans la Forêt de Fontainebleau

Le service d'excursions par auto-cars, organisé par la Compagnie P.-L.-M., dans la forêt de Fontainebleau, fonctionnera, cette année, du 9 avril au 2 novembre. Ce service permettra de visiter, le matin, la partie Nord de la forêt et l'après-midi la partie Sud, moyennant la somme de 11 francs par personne.

Le touriste pourra, s'il le désire n'effectuer que la visite de la partie Nord de la forêt, pour le prix de 5 francs, ou de la partie Sud pour le prix de 8 francs.

Pour plus de détails, consulter les prospectus spéciaux.

Excursions à Fontainebleau, Moret, Montigny-Marlotte, Bourron et Nemours

Train spécial à prix réduits (2e et 3e classes seulement) mis en marche tous les dimanches, du 7 juin au 20 octobre inclus.

Départ de Paris à 7 h. 18 ; arrivée à Fontainebleau à 8 h. 14, à Moret à 8 h. 26.

En outre, les 14 et 28 juin, 12 et 26 juillet, 9 et 23 août, 13 septembre, ce train spécial continuera sur Nemours avec l'horaire ci-après :

Arrivée à Montigny-Marlotte à 8 h. 37 ; à Bourron à 8 h. 43 ; à Nemours à 8 h. 54.

Retour par tous les trains du même jour, dans les conditions prévues pour les voyageurs munis de billets ordinaires.

CHEMIN DE FER DU NORD

STATIONS BALNÉAIRES

3 heures de Paris : Le Tréport-Mers, Saint-Valéry-sur-Somme, Le Crotoy, Paris-Plage (Étaples), Boulogne.

3 h. 1/2 de Paris : Mesnil-Val, Cayeux, Berck, Merlimont (Rang-du-Fliers-Verton), Plages de Quend et de Fort-Mahon (Quend-Fort-Mahon), Plages Sainte-Cécile et Saint-Gabriel (Dannes-Camiers), Le Portel (Boulogne), Wimereux (Wimille-Wimereux), Calais.

4 heures de Paris : Bois-de-Cise, le Bourg-d'Ault et Onival (Eu), Hardelot (Pont-de-Briques), Wissant (Marquise-Rinxent), Dunkerque, Malo-les-Bains, Rosendaël.

4 h. 1/2 de Paris : Petit-Fort-Philippe (Gravelines), Loon-Plage.

5 heures de Paris : Audresselles et Ambleteuse (Wimille-Wimereux), Leffrinckoucke, Zuydcoote, Bray-Dunes (Ghyvelde).

Jusqu'au 31 octobre, toutes les gares du réseau délivrent les billets à prix réduits ci-après indiqués :

1° Billets de saison pour familles d'au moins 4 personnes, valables 33 jours (réduction de 50 0/0 à partir de la 4e personne) ;

2° Billets individuels hebdomadaires, valables 5 jours, du vendredi au mardi (réduction de 20 à 44 0/0 ;

3° Cartes d'abonnement de 33 jours, sans arrêt en cours de route (réduction de 20 0/0 sur le prix des abonnements ordinaires d'un mois) ;

4° Billets d'excursion du dimanche et jours de fêtes légales (2e et 3e classe), individuels ou de famille (réduction de 20 à 65 0/0).

TABLEAU DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Nous croyons utile à la propagande d'établir ici en permanence un tableau du féminisme organisé : ainsi chacun de nos numéros pourra être adressé par nos lecteurs et nos lectrices aux personnes qu'elles désirent renseigner. Et de même ceux que nous distribuons en spécimen porteront utilement la preuve que le féminisme n'est point seulement une doctrine mais un mouvement vaste et coordonné.

Nous indiquons exclusivement les sociétés dont le programme et l'esprit concordent avec la doctrine et la méthode d'action rationnelles universellement adoptées par le féminisme international. Il existe deux ou trois autres sociétés dissidentes.

FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES

CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES

Vaste groupement composé des Conseils nationaux des femmes de vingt-cinq pays. Fondé à Washington (États-Unis d'Amérique) en 1888. A pour but d'établir une communication constante entre les Associations de femmes de tous les pays et de leur fournir les occasions de se rencontrer et de délibérer sur les questions relatives au bien public et à la famille.

Tient tous les cinq ans un grand congrès général et, entre temps, deux conférences interquinquennales dans une capitale du nouveau ou de l'ancien monde. Esprit de neutralité politique et religieuse.

Présidente : Mme la comtesse d'Aberdeen, femme du vice-roi d'Irlande.

Secrétaire générale : Mrs. Ogilvie Gordon, 1, Rubislaw Terrace, Aberdeen, Écosse.

ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fédération des Unions nationales pour le suffrage des femmes de vingt-six pays, ayant pour but exclusif l'obtention des droits politiques pour les femmes. Fondée en 1904, à Berlin, sur l'initiative des Américaines. Tient un congrès général tous les deux ans dans une capitale d'Europe ou d'Amérique. Neutralité politique et religieuse. A pour organe mensuel le journal *Jus Suffragii* (abonnement annuel, 4 fr. 25 s'adresser à l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris).

Présidente : Mrs. Chapmann-Catt.

Siège social : 7 Adam Street, Adelphi Londres.

FÉDÉRATIONS FRANÇAISES

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES

Fondé en 1901

A pour but de grouper en une vaste association toutes les sociétés s'occupant du sort de la femme et de l'enfant, et de faciliter leur travail en leur permettant de se mieux connaître et de s'aider mutuellement.

Secrétariat général : 1, avenue Malakoff.

Sociétés affiliées. — Assistance par le travail, 7 ; Bienfaisance, 20 ; Cercles et foyers, 9 ; Coopération, 3 ; Éducation, 17 ; Émigration, 1 ; Féminisme, 9 ; Pacifisme, 1 ; Prévoyance, 6 ; Préservation, 12 ; Professionnelles, 7 ; Syndicats ouvriers, 8 ; Tempérance, 2. Total : 102.

Comité exécutif. — Présidente d'honneur : Mme Isabelle Bogelot. — Présidente : Mme Jules Siegfried. — Vice-Présidentes : Mlle Marie Bonnevial, Mme de Montaut, Alphen-Salvador, Gounouilhou. — Secrétaire générale : Mme Avril de Sainte-Croix. — Secrétaires : Mme Pichon-Landry, Brochard. — Membres du Comité : Mmes Marc Maria Vérone, Després, Ferdinand Dreyfus, Dr Edwards-Pillet, Fiévet, Jardin, Lucile Morin, Péronneau, Pégard, Édouard Petit, Siegfried de Coppet, de Sainte-Affrique, de Witt-Schlumberger, Mme Duchêne.

Sections. — 1re Section d'Assistance : Présidente, Mme Eugénie Weil, 43, rue Blanche.

2e Section d'Hygiène : Présidente, Mme Alphen-Salvador, 9, rue Le Tasse.

3e Section d'Éducation : Présidente, Mme Kergomard.

4e Section de Législation : Présidente, Mme Pichon-Landry, 68, rue d'Assas.

5e Section du Travail. — Présidente, Mme Duchêne, 10, quai Debilly.

6e Section du Suffrage : Présidente, Mlle Marie Bonevial, 127, avenue de Clichy.

7e Section des sciences, lettres et arts : Présidente, Mme Cruppi, 80, rue de l'Université.

8e Section de la Paix : Présidente, Mlle Toussaint.

Branches départementales. — Gironde : Mme Gounouilhou.

Indre-et-Loire : Mme Alphen-Salvador.

Seine-Inférieure : Le Havre : Mlle Jardin. Rouen : Mlle Maillard.

Bulletin trimestriel : *L'Action féminine.*

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Société Nationale affiliée à l'Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes.

L'U. F. S. F., fondée en 1909, a pour but d'obtenir pour les femmes, le suffrage au même titre qu'il est ou pourra être accordé aux hommes.

Comme première étape, l'U. F. S. F. demande l'électorat et l'éligibilité aux conseils municipaux.

Ses moyens d'action sont : la publication de brochures, les conférences et les réunions ; la formation de groupes dans les différents arrondissements de Paris, et dans les différents centres de province.

L'U. F. S. F. agit en dehors de toute préoccupation politique ou religieuse, elle convie à son travail d'action et d'organisation toutes les personnes convaincues que la justice rendue aux femmes n'aura que d'heureux effets pour la prospérité matérielle et morale du pays.

L'Union a des membres individuels, fixant eux-mêmes le montant de leur cotisation.

Elle reçoit l'affiliation des Sociétés féministes, et elle provoque la formation d'Associations suffragistes qui deviennent des filiales de l'U. F. S. F.

La Présidente est Mme de Witt-Schlumberger, 14, rue Pierre-Charron.

Les vice-présidentes sont : Mmes Jane Misme et M. L. Le Verrier.

La secrétaire générale, Mme Léon Brunschvicg ; la secrétaire générale adjointe, Mme Pauline Rebour.

Les secrétaires : Mmes Pichon-Landry et Thuillier, 33, rue Ordener.

La trésorière, Mme Désavit.

Pour toutes les demandes de renseignements, écrire à la Secrétaire générale de l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris, 16e arr.

ASSOCIATIONS PARISIENNES

LIGUE FRANÇAISE POUR LE DROIT DES FEMMES

Siège social : 127, avenue de Clichy.

Fondation : Fondée en 1882 par Léon Richer.

But : Revendication des droits de la femme et défense de ses intérêts.

Réunions : Le 4e mercredi de chaque mois, Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.

Cotisations : Membres adhérents : 6 fr. par an ; membres titulaires : 10 fr. par an ; membres perpétuels : versement unique de 100 fr.

Présidente : Mlle Marie Bonnevial ; vice-présidentes : Mmes Berton et Edwards Pilliet ; vice-présidents : MM. Nattan-Larrier et Lhermitte ; secrétaire générale : Mme Maria Vérone ; secrétaire : M. Moufflet ; trésorière : Mlle Tarbouriech.

La Ligue publie une revue mensuelle, *Le Droit des femmes*, dont le service est fait gratuitement à tous les membres.

L'ÉGALITÉ

Adresse : 13, rue de Paris, Asnières (Seine), fondée par Mme V. Vincent.

Date de fondation : 1888.

But : Égalité des deux sexes devant la loi. Bibliothèque féministe, Archives féministes, Collections de documents pour servir à l'histoire du féminisme. Réunions : 13, rue de Paris, Asnières.

GROUPE FRANÇAIS D'ÉTUDES FÉMINISTES ET DES DROITS CIVILS DES FEMMES

Fondé en 1898 a acquis la capacité juridique en 1904.

Présidente, Mme Oddo Deflou.

Siège social, 55, rue de Seine, Paris, VIe.

But. — Étude et amélioration de la condition légale de la femme.

Pour établir des relations avec le Groupe, il suffit d'en exprimer le désir. On recevra, sans contracter de ce chef aucune espèce d'obligation, des invitations aux réunions et aux conférences et de plus, gratuitement, un prospectus détaillé.

LIGUE D'ÉLECTEURS POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fondée en 1911, affiliée à la Ligue Internationale d'hommes pour le suffrage des femmes.

A pour but : 1° de grouper les hommes estimant que le suffrage doit être accordé aux femmes dans les mêmes conditions qu'aux hommes ; 2° de poursuivre la réalisation de cette réforme par une action de propagande. Cotisation annuelle d'au moins 3 francs, donnant droit au Bulletin trimestriel. Président : M. Ferdinand Buisson, député ; Vice-présidents : MM. Louis Marin, député ; Léon Brunschwicg, maître de conférence de philosophie à la Sorbonne ; M. J. du Breuil de St-Germain ; secrétaire général : M. Albert Chenevier ; rédacteur du bulletin : M. Raoul Rebour ; trésorier : M. Paul Katz.

Secrétariat, 7, rue Henri-Martin. Rédaction du bulletin, 55, rue de Strasbourg, Courbevoie. Trésorerie, 109, avenue Henri-Martin.

Bulletin trimestriel, abonnement : 3 francs. Sur demande, numéro spécimen gratuit.

UNION FRATERNELLE DES FEMMES

Siège social, 77, rue Blanche.

L'Union fraternelle des Femmes, fondée en 1901 par Mme Marbel, et présidée depuis 1908 par Mme Amélie Hammer, a pour but :

1° D'intéresser les femmes à toutes les questions qui les concernent et de leur faciliter l'étude de ces questions à l'aide de conférences, livres, journaux, documents et communications de toute nature ;

2° De travailler, en outre, à l'amélioration du sort de la femme et de favoriser l'évolution féminine par les moyens qui lui paraîtront les plus efficaces.

La Société est administrée par un Bureau composé des 12 membres suivants : présidente d'honneur fondatrice : Mme Marbel ; présidentes d'honneur : Mmes Isabelle Bogelot, Desparmets-Ruello, Claire-Galichon ; présidente : Mme Amélie Hammer ; vice-présidentes : Mmes Héra Mirtel, Nelly Roussel, Alice Mollard ; secrétaire générale : Mlle Hellé ; secrétaire : Mme Cremnitz ; secrétaire-adjointe : Mme Le Verrier ; trésorière : Mme Froger-Doudement.

CONGRÈS PERMANENT DU FÉMINISME INTERNATIONAL

Fondé en 1908, ce Congrès a pour but de servir de lien entre les féministes de tous les pays de passage à Paris. Il est une tribune libre ouverte à toutes les initiatives qui peuvent être utiles à la cause du progrès du féminisme. Il fait connaître les œuvres, les institutions et les manifestations de l'activité féminine mondiale, sans distinction des nationalités et des races.

Les Sociétés féministes, les rédactions de journaux féminins, les auteurs des livres et brochures concernant la question féministe, sont priés d'adresser leurs statuts, journaux, revues, photographies, résultats d'enquêtes, à la Secrétaire générale. Une exposition de ces documents aura lieu à Paris.

Le Congrès est affilié à « l'Union française pour le Suffrage des Femmes » et à la « Ligue d'électeurs ».

PRÉSIDENTE : Mme Marya Chéliga, 22, rue Saint-Ferdinand.

VICE-PRÉSIDENTE : Mme Jane Misme, directrice de *la Française*.

COMITÉ : Mmes Bownan-Wells, Fagan, Fraenkel, Frappier, Nini Kohnberger, Markovitch, Pissargewsky, Seidler, Watewska, Xenopol. — TRÉSORIÈRE : Mme R. Herzenstein, 10, rue d'Erlanger.

ASSOCIATIONS RÉGIONALES FRANÇAISES

Outre les branches du Conseil national et les groupes de l'U. F. S. F. il existe en province quelques sociétés locales, la Fédération féministe universitaire, fondée en 1909, formée de groupes féministes universitaires, et ouverte à tous les membres de l'enseignement public. Présidente d'honneur : Mlle Guérin ; Secrétaire générale : Mme Jeanne Méo, 80, rue Chaptal, à Levallois-Perret ; Secrétaire adjointe : Mlle Marthe Bigot, 14, rue Rottembourg, Paris ; Trésorière, Mme Pichorel, directrice d'École à Sceaux.

Organe corporatif mensuel : *L'Action féministe.*

Parmi les Associations régionales : Fédération du Sud-Est. Secrétaire générale : Mlle Venise Pellat-Finet, Pont-Évêque (Isère).

Fédération du Sud-Ouest (en formation).

SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

Vingt-cinq pays des cinq parties du monde possèdent actuellement un Conseil national et une Union pour le suffrage affiliés au Conseil International et à l'Alliance Internationale.

La plupart d'entre eux comptent des Sociétés de propagande diverses, souvent très importantes. Il nous est impossible d'établir ici la liste de ces œuvres dont le total des membres se chiffre par millions. On peut se procurer des indications les concernant au Secrétariat des deux grandes Fédérations internationales mentionnées en tête de ce tableau.

La meilleure des machines à coudre
est la célèbre
NEW-HOME
surnommée à juste titre
LA REINE DES MACHINES A COUDRE
HORS CONCOURS
PARIS 1900
Nouvelles Machines à coudre américaines rotatives, oscillantes centrales.

Les plus simples
Les plus robustes
DES AGENTS SÉRIEUX sont demandés dans toutes les régions où il y en a pas déjà.
Écrire : **A. ROGALLE et Cie**
123 Rue de Reuilly — **PARIS**

La Caféolette
Louis Forest
Qui a fait renaître le Délectable
CAFÉ au LAIT à l'ANCIENNE
Se trouve au Printemps, au Bon Marché, etc.
Elle donne son plein effet avec le
Café Cristal Corcellet
18 Avenue de l'Opéra PARIS

SERVICE DE LIBRAIRIE

Publications en vente à "La Française"

Expédition franco en France à partir de 1 fr. 50. Pour les brochures demandées séparément joindre 0 fr. 05 de port, et 0 fr. 15 si on désire qu'elles soient envoyées recommandées. *Les expéditions ne sont faites que si le montant de l'envoi est joint à la demande.* — Port en sus pour l'étranger.

Ouvrages de propagande et de Doctrine féministe

Problème et préjugé de sexe, par Jean Finot. Étude unique et magistrale sur la question de l'égalité des sexes (5 fr. franco à *La Française*).

Le Couple futur, par Jules Bois (3 fr. 50). Belle étude morale des conditions du bonheur dans le mariage.

Le Catéchisme féministe par J. J. Renaud. Exposé par demandes et réponses des points les plus controversés de la doctrine. (1 fr. 50 pris à *La Française* ; 2 fr. 50 en librairie).

Le Féminisme, par Mme Avril de Sainte-Croix, historique abrégé du mouvement féministe. (2 fr. 50).

Le droit des Femmes, par Marguerite Martin argumentation très ferme et remarquablement intelligente et mesurée sur toute la question féminine. (2 francs).

La Femme dans les organisations ouvrières, par M. L. Compain, liste et histoire abrégée des groupements féministes et de la part prise par les femmes dans le mouvement syndicaliste. (2 francs).

La Femme en Roumanie, par Alexandre Stourdza, étude sur la situation de la femme roumaine, précédée d'un aperçu général sur le féminisme, et sur son organisation en France.

Le Suffrage des Femmes dans tous les pays, par Alice Zimmern, traduit en Français par l'U. F. S. F. (2 francs).

Ève réhabilitée, par Claire Galichon (3 fr. 50). Exposé philosophique de la question féministe.

Amour et Maternité, par Claire Galichon. Vues très personnelles et très généreuses, sur la morale courante concernant ces questions.

Ces deux derniers ouvrages sont cependant parfois en désaccord avec la doctrine du mouvement international organisé.

Les Femmes écrivains d'aujourd'hui (Suède) par Louise Cruppi (4 francs).

Pour la femme, études féministes par l'abbé Naudet (3 fr. 50).

Le sujet de cet ouvrage, conçu au point de vue catholique, est cependant traité dans un parfait esprit d'impartialité et de justice.

Les Carrières de la jeune fille, par Paul Bastien (3 fr. 50).

Comment caser nos filles, par André Caron (2 francs).

Livre des candidats et candidates aux emplois administratifs (1 fr. 65).

Brochures de propagande, de doctrine ou de documentation

Bulletin de l'U. F. S. F. : année 1911, 0 fr. 25 ; année 1912, 0 fr. 50.

Conférence sur le Suffrage des Femmes par Mme Robert Mirabaud (0 fr. 20).

Les résultats du Vote des Femmes, par Mme Le Verrier (0 fr. 20).

Masculin et Féminin, conférence par Wilfred Monod (0 fr. 10).

Le Suffrage des femmes en France, par l'U. F. S. F. (0 fr. 10).

L'Action sociale des Femmes, par Mme L.-M. Compain (0 fr. 30).

Le Féminisme, ses origines et son avenir, par Auguste Fabre, offert pour la propagande à 0 fr. 30.

En feuilletant les catalogues, par Mme M. L. Compain, aperçus sur les conditions du travail à domicile. (0 fr. 30).

Les Conséquences du travail de la Femme, par L. Compain (0 fr. 20).

La Charte de la Femme, par Jean Finot, suivie d'une enquête sur le suffrage des Femmes (0 fr. 50).

Pour le Suffrage des Femmes par Jane Misme (0 fr. 25).

L'Alliance internationale et l'Union Française pour le Suffrage des femmes (0 fr. 10).

Aux jeunes ouvrières, conseils d'une mère, par Mme Paul de Schlumberger (0 fr. 20), chez Fischbacher ou à *La Française*.

L'Alcoolisme et le Vote des femmes, par Mlle Levray (0 fr. 20).

De l'intérêt qu'ont les hommes au Suffrage des femmes, par Jean du Breuil de Saint-Germain (0 fr. 10).

Extraits de Stuart Mill et de Condorcet (0 fr. 10).

Les Idées de Mrs. Olive Schreiner sur la Femme et le Travail, par Mme de Schlumberger (0 fr. 20).

Griffes, monologues, de Mme Paule Leclerc : 10 monologues, 1 fr. ; 1 monologue, 0 fr. 20.

Féminisme et Pédologie, par G. Persigout (0 fr. 40).

L'Éveil du féminisme en Orient, par Mme Chapmann-Catt (0 fr. 10).

Le Préjugé des sexes, par le Dr Lobit (0 fr. 15).

Ouvrages d'intérêt social

L'Art Social, par Roger Marx (3 fr. 50).

La lutte antituberculeuse par le dispensaire, par J. Meynadier (0 fr. 60).

Romans d'esprit féministe

Le Triomphe des Vaincus, par Harlor (3 fr. 50).

Tu es femme..., par Harlor (3 fr. 50).

Marthe Briens, par Émilie Arnal (3 fr. 50).

La Vie tragique de Geneviève, par Louise Compain (3 fr. 50).

L'Amour de Claire, par Louise Compain (3 fr. 50).

Le Miroir aux Alouettes, par J. de Mestral Combremont. (3 fr. 50).

Modeste Automne, par Marguerite Baulu.

Leur proie, par Héra Mirtel (3 fr. 50).

La Fille de son père, par Marie Howland, offert pour la propagande à 0 fr. 75.

Rêves, par Olive Schreiner, traduit par Mme Robert Mirabaud (15 fr.).

Inévitable réparation, par Mme Jong van Beek en Donk (3 fr. 50).

Livres pour enfants

Histoire d'une petite fille d'il y a cent ans ; — *La Petite Marquise* ; — *La Petite Impératrice* ; — *Charlotte et ses amies*, quatre grands volumes reliés dorés sur tranche, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Le volume : 8 francs.

CARTES POSTALES

Le féminisme en images

Quatorze dessins de Suzanne de Callias. Série **Je désire voter...**

6 dessins : Salaires de famine, L'alcool, La Guerre, Jeunes criminels, La vie chère, La patrie.

La série, 0 fr. 30 ; par la poste, 0 fr. 35 ; les dix séries, 2 fr. ; les 10 cartes, 0 fr. 30 ; le cent, 3 fr.

8 dessins humoristiques :

1. La porteuse de pain.
2. Le Don Juan.
3. Cochères.
4. L'électeur.
5. Les reines.
6. Les lois protectrices (paternité naturelle).
7. Le cabaret.
8. Les trois buveurs.

Les dix : 0 fr. 30.
Le cent : 3 francs.